



SAINT ~ CLOUD



Bulletin Municipal

juin 1983 N° 176

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

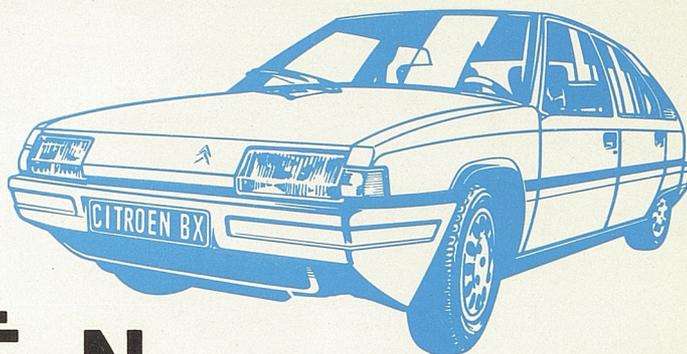
sélectionne pour vous les plus beaux vêtements masculins

69, boulevard de la République ☎ 602.53.15

SERVICE RETOUCHE sur tout vêtement masculin (cuir excepté) provenant ou non de notre magasin

Nouvelle Citroën BX

La voiture qui vit.



CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

TOURISME
ET UTILITAIRE

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506 8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



l'Auberge de la Passerelle

un nouveau restaurant à Saint-Cloud

23, boulevard Senard, 92210 Saint-Cloud
☎ 602.00.22

*A votre disposition pour vos repas d'affaires
et petites réceptions*

déjeuner - diner

fermé le dimanche

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*

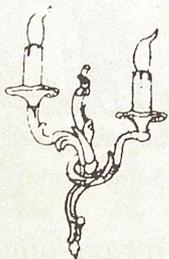


nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !



LUMINAIRE DE QUALITÉ

Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT Maison fondée
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune
771.80.88

TENTURES MURALES
VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES, LITERIE
RETEVEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Diners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous



BANQUE NATIONALE
DE PARIS
à ST-CLOUD

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline
du lundi au vendredi 602.14.79
- 57-59, rue du Mont-Valérien
du mardi au samedi 771.89.40
- 45, rue Gounod
du mardi au samedi 602.87.00

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS
TISSUS MURAUX COLLÉS

Michel SERRIER

12, rue de l'Église, Saint-Cloud

☎ 602.10.14



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud



PARKING FACILE

DEJEUNERS-DINERS

Menus et la Carte

Petit Salon

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

☎ (1) 771.23.81

Bar - Restaurant

Le

Longchamp

9, avenue de Longchamp
92210 Saint-Cloud
FERME LE DIMANCHE

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCES - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.


**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

**SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES**

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking



S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

NOUVELLE DIRECTION

M. AI. ROUSSEAU

Réparations (toutes marques)
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

Restaurant Marocain

vous retrouverez
la gastronomie
absorbante
avec un accueil
chaleureux

typiquement marocain

Réceptions - Repas d'affaires

159, boulevard de la République Saint-Cloud
Fermé le lundi 771.66.66



CLAUDE MAXIME

Géraldine

COIFFURE • FÉMININ • MASCULIN

20, boulevard de la République - 602.17.29

Parking facile - Journée continue

La Bénédiction · 賜恩樓

Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud
2 bis, rue Royale, 602.01.49



- Accueil aimable
- Cuisine soignée
- Cadre élégant
- Prix raisonnable

SPECIALITES DE SHANGHAI, ouvert tous les jours

sommaire

■ L'EDITORIAL DU MAIRE	5
■ LA RENOVATION DU CENTRE : une nouvelle étape	6 et 7
par Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, de la Rénovation et des Grands travaux	
■ L'ETE A SAINT-CLOUD	8 à 11
• Se distraire en se cultivant par Mireille WORBE, Maire-Adjoint, chargé des Affaires Culturelles	
• Les installations sportives et de loisirs ouvertes pendant l'été par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.	
■ POUR UN SERVICE DE COMMUNICATION MODERNE :	12 à 15
Les nouveaux Médias dans la ville par Pierre BRAILLARD, Conseiller Municipal délégué à la Communication	
LA VIE DANS LA VILLE : LES COMITES DE QUARTIER :	16 à 19
• " Centre "	
• " Val d'Or-Fouilleuse "	
EN DIRECT DE LA MAIRIE : VOS ELUS ONT	20 à 23
• participé au Repas de l'Amitié	
• reçu de la délégation de la Police de Bad Godesberg	
• distribué les diplômes de la Croix Rouge Française	
• récompensé les mères méritantes et les lauréats de la Prévention Routière	
• participé aux Dépôts de gerbes du 24 avril et du 8 mai	
• félicité Monsieur ANGENSCHIEDT, Centenaire depuis le mois de mai	
LE POINT DE VUE DE LA MINORITE	24
LA VIE DES ASSOCIATIONS	25 et 26
LA FETE DES SPORTS 1983 : une semaine bien remplie	27
DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	28 à 31
• Centre Culturel des 3 Pierrots : programme trimestriel des manifestations	
• Informations sociales et générales : - Croix Rouge Française : résultats financiers	
A VOTRE SANTE	32 et 33
COUP D'ŒIL SUR :	34 et 35
• L'Entreprise VASSAL	
PERMIS DE CONSTRUIRE	36
CONSEIL MUNICIPAL	37 à 41
• Séance du jeudi 28 avril 1983	
LE CARNET DU BULLETIN - ETAT-CIVIL	42

Notre couverture

La fréquentation des courts de tennis (ici, l'Ensemble Sportif des Tourneroches) montre combien ce sport est apprécié à Saint-Cloud, notamment parmi les jeunes nombreux cette année encore au tournoi organisé dans le cadre de la Fête des Sports 1983.

Photo : Paulette PRADAT

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal, C.C.P. Paris 900364 • Imprimerie S.P.E.I.
• Dépôt légal n° 711 - Deuxième trimestre 1983.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1^{er} février - 1^{er} avril - 1^{er} juin - 15 septembre - 1^{er} décembre).

l'éditorial du maire

Que devient Saint-Cloud dans la décentralisation qui se met progressivement en place ?

Je sais que vous êtes nombreux à vous poser cette question, au fur et à mesure des réformes qu'adopte le Parlement. Voici quelques éléments de réponse.

Comme vous le savez, notre commune fait partie de deux ensembles qui se superposent : le Département des Hauts-de-Seine d'une part, la Région d'Ile-de-France d'autre part.

En application des lois du 2 Mars 1982 et du 7 Janvier 1983, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général des Hauts-de-Seine et la commune de Saint-Cloud vont recevoir des attributions nouvelles : formation professionnelle pour la région, transports scolaires, aide sociale et problèmes d'éducation pour le Département, urbanisme pour la commune.

Saint-Cloud aura donc pleine compétence en matière de permis de construire, ce qui va exiger un renforcement des services techniques. Ainsi se trouve justifié l'effort que nous avons accompli dès 1971 pour doter la commune d'un plan d'occupation des sols : c'est à partir du même document d'urbanisme, élaboré en concertation avec vous, que désormais je délivrerai ou refuserai les permis de construire.

Il faut toutefois déplorer que cette réforme s'effectue dans un climat dominé par les préoccupations financières. Le gouvernement connaît, en effet, de sérieux problèmes budgétaires et a du mal à transférer des recettes en même temps qu'il abandonne des compétences. De plus, il tient à organiser, très rapidement, une péréquation entre les communes " pauvres " et les communes " riches ", Saint-Cloud étant considérée comme une commune riche.

La plupart des réformes concernant la fiscalité locale et les mécanismes financiers risquent de diminuer nos ressources. C'est pourquoi, plus que jamais, nous devons pratiquer une politique de rigueur financière qui nous interdit de nous laisser aller à la tentation de la dépense et à la surimposition des contribuables. Si la commune de Saint-Cloud veut pouvoir bien supporter toutes les incidences des réformes en cours, elle doit préserver sa capacité financière et ses perspectives de développement. L'exemple donné aujourd'hui par l'État montre qu'il est difficile de réaliser de grandes réformes lorsqu'on perd la maîtrise des finances publiques.

*
**

Vous trouverez dans le présent numéro du bulletin municipal, des informations précises sur deux sujets d'actualité : la poursuite de la rénovation du Centre, d'une part, la mise en œuvre de nouveaux moyens de communication, d'autre part. Voilà deux thèmes importants pour l'avenir auquel je tiens : Saint-Cloud doit rester en tête des villes de progrès.

Vous trouverez également beaucoup de détails pratiques sur la vie locale, notamment pendant l'été, et, bien entendu, le compte-rendu du conseil municipal du 28 avril.

*
**

La Fête du Sport, organisée par Monsieur ROCHICCIOLI et la Commission extra-municipale Jeunesse et Sport, vient de s'achever. Permettez-moi de remercier tous ceux d'entre vous qui ont participé à l'une ou l'autre de ses manifestations et de féliciter, à nouveau, les associations qui ont accepté d'appuyer l'initiative de la ville.

Pour vos élus, qui ont consacré beaucoup d'efforts au développement des équipements sportifs et à l'animation de Saint-Cloud, votre réponse favorable est une légitime récompense. C'est de cette manière que notre communauté sortira de l'anonymat des banlieues résidentielles et deviendra une véritable ville.

Wescode

J.-P. FOURCADE



Notre ville doit préserver sa capacité financière pour bien supporter les incidences des réformes en cours.



La rénovation du quartier du centre : une nouvelle étape

Depuis 1975, plusieurs articles du Bulletin Municipal ont été l'occasion pour les responsables, et tout spécialement pour Monsieur B. CUNY, mon prédécesseur, d'informer la population de Saint-Cloud de l'évolution de cet important ouvrage.

On se rappellera qu'à la suite d'un concours ouvert en 1972, c'est à la SARER (filiale commune de l'Union Française Immobilière - UFI et de l'Union Financière pour la Construction - UFIC) que fut confiée l'opération d'ensemble dite de "Rénovation du Centre".

Jacques JONKA
Maire-Adjoint
chargé de l'Urbanisme,
la Rénovation,
et des grands travaux

Cette formule combinant la rénovation proprement dite et la restauration avait évidemment pour but de maintenir dans le quartier durant toute la durée des travaux, un maximum de vie compatible avec le déroulement du chantier (ce qu'une opération de rénovation systématique, l'opération "ATTILA" choisie par certaines villes, n'aurait pas permis).

Une répartition équilibrée des espaces bâtis :

- des logements en location et en accession à la propriété, aidés et non aidés,
- des surfaces commerciales,
- des stationnements,
- des équipements collectifs.

Appliquant à cette opération, les principes déjà mis en œuvre dans l'ensemble de l'action municipale depuis 1971, à savoir la concertation avec les habitants et l'information régulière sur les réalisations en cours ou les projets, la Municipalité a pu recueillir de nombreux avis sur le déroulement du programme entre 1975 et 1979.

UN PROJET REMANIÉ

C'est ainsi que furent prises en compte d'intéressantes réflexions sur la conception d'ensemble du projet et que des aménagements furent décidés en 1982, comportant notamment :

POURQUOI LA RÉNOVATION ?

Le but était de reconstituer dans ce quartier un cœur de ville comportant des commerces et des habitations, dans des immeubles salubres et convenablement équipés, par la poursuite simultanée de deux types de travaux :

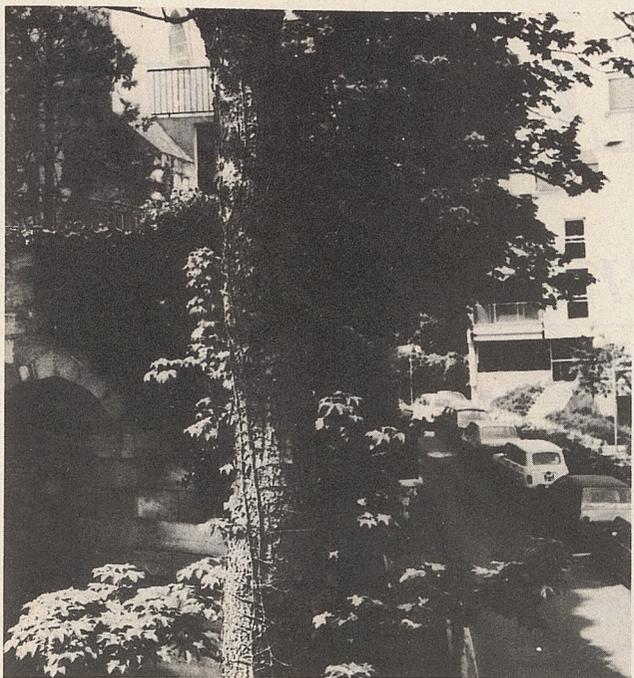
- la restauration des immeubles à conserver,
- la démolition de constructions insalubres ou gênantes et le remplacement de celles-ci par des constructions neuves.

Quelques idées maîtresses devaient alors guider les choix proposés à la ville par les architectes, Messieurs NOVARIANA et LE GARLANTEZEC :

Un parti architectural et urbanistique :

- Conserver le site exceptionnel de la Colline de Saint-Cloud et mettre en valeur quelques bâtiments ou vestiges anciens autour de l'Église ;
- Offrir aux habitants des perspectives sur le proche environnement (en particulier le Bois de Boulogne) en évitant notamment les immeubles de trop grande hauteur et aménager quelques espaces propices à la circulation des piétons ;

UNE NOUVELLE ÉTAPE



La rue de la Faïencerie, baptisée ainsi en souvenir de la célèbre Manufacture.

- une augmentation des espaces verts aménagés, comme le MAIL qui se trouvera sur l'emplacement de l'actuelle Place Deville,,
- une conception plus "aérée" des immeubles avec une plus stricte limitation des hauteurs et de nombreux toits en terrasse,
- une accentuation du style "cœur de ville" avec la recherche de cheminements privilégiés et des axes d'animation.

Ces modifications n'ayant pas interféré sur le déroulement conçu à l'origine, on se trouve donc en ce premier semestre 1983 avec des phases de rénovation s'articulant de la façon suivante :

- phase zéro, réalisée dès 1977, au 27 de la rue Dailly, dans le but de faciliter le relogement d'une partie des habitants et l'installation du Commissariat de Police ;
- phase un, terminée au début 1983 et comportant des logements, et quelques surfaces commerciales entre les rues Vauguyon et du Docteur Desfossez, le Square Gounod agrandi et une nouvelle voie baptisée rue de la Faïencerie (en souvenir de la célèbre manufacture dont les créations font encore la fierté de quelques collectionneurs) ;
- les autres phases à réaliser à partir du deuxième semestre 1983.

Ces phases essentielles marquent en effet une nouvelle étape dans le déroulement de l'opération, par l'importance des réalisations qu'elles comportent.

- la phase 1 bis constituée par un ensemble immobilier situé au 6, place Silly et comportant une crèche de 45 berceaux, un équipement collectif : la Maison de l'Amitié, des parkings en sous-sol d'une très grande utilité pour la vie du quartier, quelques logements et surfaces à aménager.
- les phases 2 et 3, qui en accord avec la SARER et suite à une délibération récente du Conseil Municipal seront réalisées simultanément et couvriront les surfaces situées entre la rue Vauguyon et l'extrémité nord de la rue de la Libération.

Cette réalisation groupée aura pour avantage de ne modifier que pendant une seule période, au lieu de deux, les conditions de circulation sur la Place du Pas et la rue Gaston Latouche.

Permettant de disposer plus rapidement d'un ensemble de plus de deux cents logements, et de leurs parkings, elle apportera un salubre ballon d'oxygène sur le marché des appartements locatifs et l'élément déterminant pour l'achalandage des commerces existants ou à créer.

Il n'est pas exagéré de dire que la réalisation de ces deux phases comporte pour le quartier du Centre, et en définition dans notre ville tout entière, les facteurs décisifs du renouveau de l'animation socio-économique et la clef du pari de 1975 : ramener la vie et la prospérité dans le quartier du Centre.

- la phase 4 terminera l'opération sur la Place du Pas.



Le bas du square Gounod vu de la rue Dailly : une perspective fort réussie.

UN QUARTIER OUVERT A TOUS

Par l'importance de ses équipements collectifs (l'Église, l'Hôtel de Ville, le groupe scolaire récemment reconstruit, la Maison des Jeunes) et par la liaison harmonieuse qu'il réalise entre le passé de notre ville et son avenir, le quartier du Centre sera bien dès demain au cœur de la Cité, dynamique et sentimental, dont nous n'aurions pu nous passer plus longtemps.

L'ETE A SAINT- CLOUD

Comment se distraire jusqu'à la rentrée

• En se cultivant

*par Mireille WORBE
Maire-Adjoint
chargé
des Affaires Culturelles*

• En faisant du sport

*par Elie-Pierre
ROCHICCIOLI
Maire-Adjoint
chargé des Sports
et des Loisirs*

**Quelques idées
à retenir
pour vous
et vos enfants**

JUILLET-AOÛT :

Comment se distraire e

Si l'on pense à la seule période 15 juillet/fin août, Saint-Cloud est, bien plus encore qu'à l'habitude, un havre de calme : ville des "maris solitaires" qui rejoignent leurs familles en fin de semaine, ville où il n'est plus besoin de parcmètres pour garer sa voiture facilement, où les terrains de tennis sont souvent disponibles, où la vie commerciale est très ralentie, où les manifestations culturelles sont en sommeil.

N'est-ce-pas le moment de redécouvrir notre bibliothèque municipale et ses quelque trente mille volumes, ses revues, ses nouvelles acquisitions de livres en langue anglaise ? La bibliothèque reste ouverte au public tous les après-midi du mois d'août et permet aux clodoaldiens de retrouver le charme de la lecture : livres classiques ou nouveautés romanesques que tout au long de l'année nous nous promettons de lire sans trouver le temps de le faire.

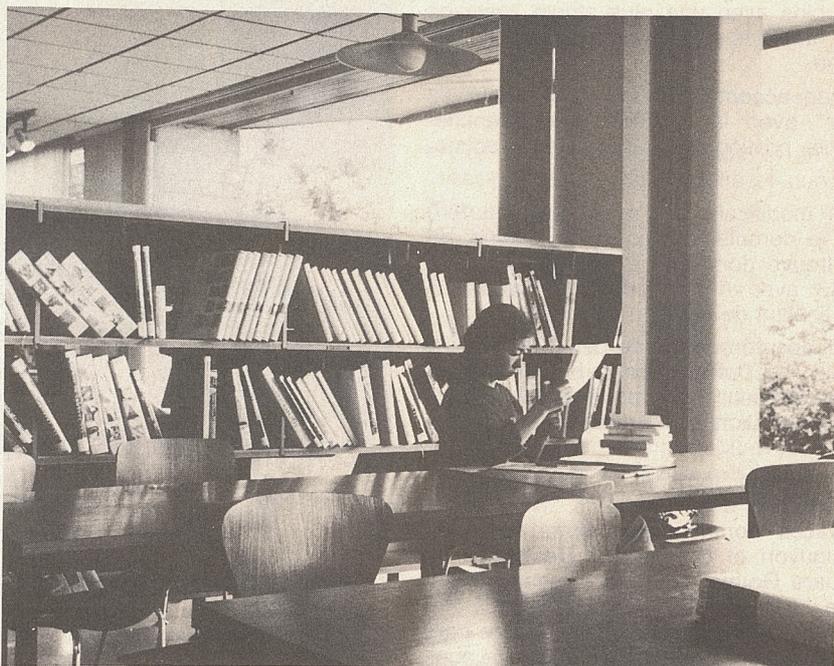
Mais, nous l'affirme le calendrier, l'été commence le 21 juin et se termine le 22 septembre.

Les associations poursuivent leurs activités jusqu'à la fin du mois de juin.

C'est la période des assemblées générales, des manifestations de fin de saison, des bilans...

Le Centre Culturel des 3 Pierrots, jusqu'au 20 juillet, assurent la programmation cinématographique que les clodoaldiens attendent. Et s'il ferme c'est aussi pour que l'on puisse y faire les travaux d'entretien et d'amélioration indispensables pour assurer un service meilleur encore à partir du 31 août.

Le bal du 14 Juillet, comme chaque année est la dernière des manifestations de la saison, sous les lampions de la place de la mairie : bal, cette année encore, animé par France Inter et Inter Danse et l'orchestre André BLOT.



L'été à Saint-Cloud n'est-il pas le moment de redécouvrir notre bibliothèque Municipale et ses quelque trente mille volumes.

re en se cultivant



Festival d'Automne : dès son ouverture, le bureau de locations des places fait face à une formidable demande.

RETROUVER LES FANTÔMES DE NOTRE HISTOIRE

L'été c'est aussi le moment où les associations préparent la rentrée scolaire, arrêtent leurs programmes, et dans le cas du conservatoire ce n'est pas une mince affaire que d'organiser les activités des sept-cents élèves qui fréquentent ses murs, sans négliger l'enseignement et les animations en milieu scolaire.

L'été à Saint-Cloud, enfin, n'est-ce pas le moment privilégié où nous pouvons profiter des ombrages du parc de Saint-Cloud, y retrouver à la fois les fantômes de notre histoire de France, le calme majestueux des hautes futaies, la floraison luxuriante du jardin du Trocadéro et la réalité joyeuse des chalets et des guinguettes.

GRANDES EAUX DANS LE PARC : de 16 heures à 17 heures.

- Juin : 26
- Juillet : 10 et 24
- Août : 14 et 28
- Septembre : 11 et 25

LA FÊTE DU BAS PARC UN LUSTRE PARTICULIER

A nouveau Saint-Cloud s'anime dès le 20 août et jusqu'au 25 septembre avec la fête foraine du bas du Parc de Saint-Cloud, ses stands et ses manèges : fête qui revêtra cette année un lustre très particulier avec un feu d'artifice très fourni, le soir du 10 septembre.

Le grand silence de l'été est un silence trompeur car c'est la période de gestation du Festival d'Automne de Saint-Cloud. Grosse entreprise pour notre petite ville que la venue des Tréteaux de France dans le parc, la création de la pièce qu'ils promèneront ensuite dans toute la France — Volpone cette année — et la programmation de spectacles variés pendant ces dix jours.

Tous les services de la Ville y participent : la communication, les services administratifs et techniques, qui tous apportent leur aide à la réussite de notre fête d'automne.



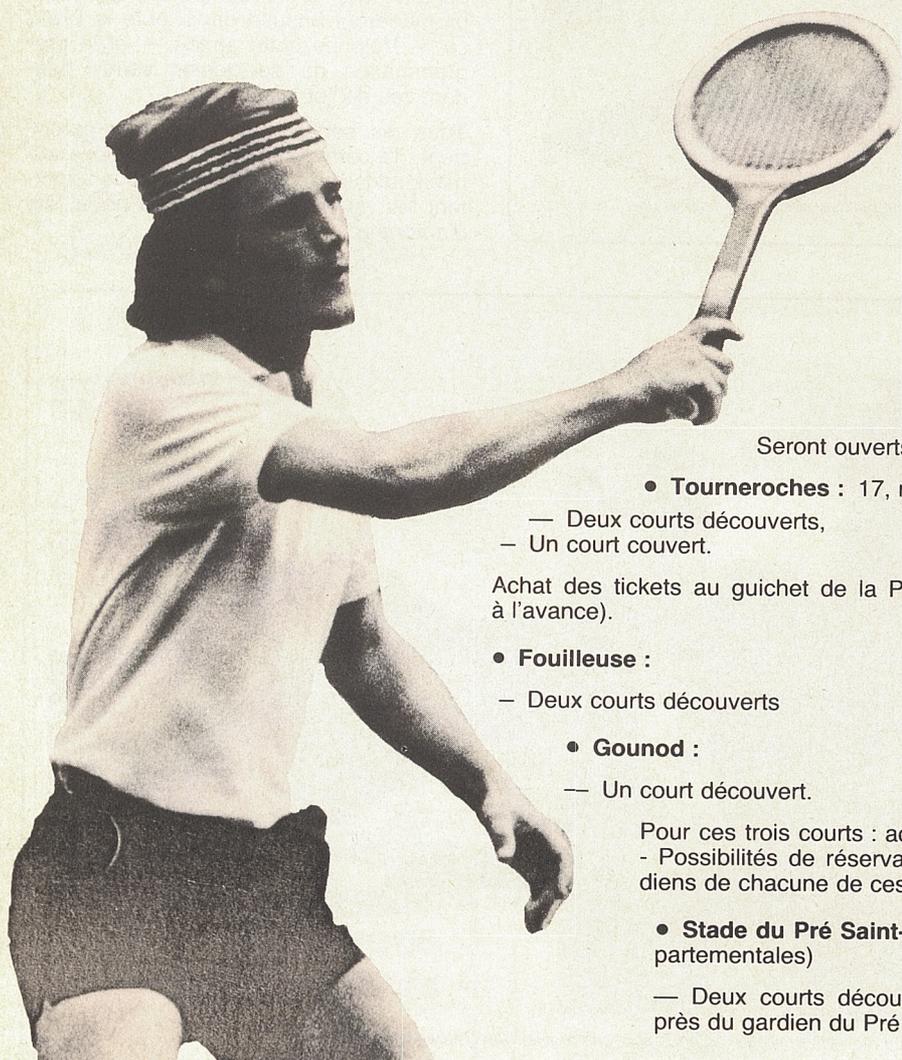
Le moment privilégié où nous pouvons profiter des ombrages du parc...

INSTALLATIONS SPORTIVES ET DE LOISIRS OUVERTES PENDANT L'ÉTÉ

Pendant l'été la demande d'activités sportives et de loisirs connaît une courbe descendante du début du mois de juillet à la fin du mois d'août pour connaître une brutale reprise pendant la première décennie de septembre.

Les sports collectifs sont abandonnés et les sports individuels de plein air reprennent vigueur notamment le tennis et le golf. Notre piscine couverte ne répond pas tout à fait à l'attente des clodoaldiens qui recherchent de préférence les plans d'eau ensoleillés que leur proposent les communes voisines.

Les enfants qui n'ont pas quitté Saint-Cloud pour des vacances en famille ou dans nos centres de Tamié et de Saint-Brévin, pourront être accueillis dans les centres de loisirs pendant le mois de juillet et les premiers jours de septembre.



TENNIS

Seront ouverts en juillet et en août de 9 h à 20 h.

- **Tourneroches** : 17, rue du Mont-Valérien

- Deux courts découverts,
- Un court couvert.

Achat des tickets au guichet de la Piscine (possibilité de réservation une semaine à l'avance).

- **Fouilleuse** :

- Deux courts découverts

- **Gounod** :

- Un court découvert.

Pour ces trois courts : achat des tickets en Mairie - Service des Régies - Possibilités de réservation une semaine à l'avance, auprès des gardiens de chacune de ces installations.

- **Stade du Pré Saint-Jean** : Route de Ville d'Avray (installations départementales)

- Deux courts découverts - location horaire, achat des tickets auprès du gardien du Pré Saint-Jean (pas de réservation).

PISCINE

La piscine sera ouverte au public du 1^{er} au 28 juillet (Fermeture en août pour entretien annuel).
Réouverture le 1^{er} septembre.

Horaires de la piscine pendant les congés scolaires

Lundi, mardi mercredi, vendredi : de 10 heures à 20 heures

Jeudi : de 11 heures à 21 heures

Samedi : de 9 heures à 18 heures

Dimanche : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures

GOLF

Practice de l'Hippodrome ouvert tout l'été de 9 h à la tombée de la nuit sauf les jours de course.

Renseignement : 771.59.22

CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



De nombreuses activités sont prévues au mois de juillet pour les enfants des centres aérés.

Les activités de l'été

Pour la première fois en juillet, les enfants du centre élémentaire Gounod pourront partir camper en petits groupes avec leurs animateurs. A une demi-heure de Saint-Cloud, la base de Loisirs de Saint-Quentin en Yvelines leur offrira la possibilité de s'initier à la pratique de la voile. De longues baignades dans la piscine à vagues du parc sont également au programme. Chacun prenant part à la vie quotidienne, la préparation des repas se fera en commun avec l'aide des moniteurs.

Des activités plus traditionnelles : ateliers divers (poterie, émaux, danse...) et des pique-niques à la journée continueront d'être organisés. Enfin, une rencontre sportive aura lieu avec un centre aéré de la ville de Meudon.

En ce qui concerne les centres maternels, il est prévu une animation " autour de l'eau ". A cet effet, un petit bassin accessible aux enfants de tous les centres sera installé dans la cour de l'école de la Fouilleuse ; jeux d'eau pour les plus petits, initiation à la natation pour les plus grands.

Après une longue année scolaire, une attention toute particulière sera portée au rythme de vie des plus jeunes.

Nous rappelons que toutes ces activités seront encadrées par des animateurs diplômés dans la proportion de 1 pour 9 enfants en maternelle et un pour douze en élémentaire.

Pour toute demande de renseignement vous pouvez vous adresser au service des sports de la mairie (602.70.40 - Postes 336 et 337).

• Pour les enfants nés entre 1970 et 1976.

– **Le Centre Gounod** : 7 bis, rue Gounod - Tél. 602.34.77

Sera ouvert tout le mois de juillet de 8 h 30 à 18 h.

Un ramassage par cars municipaux sera organisé aux heures habituelles.

– **Le Centre de Fouilleuse** :

Sera fermé en juillet, les enfants de ce quartier seront accueillis au Centre Gounod.

Aucun centre ne fonctionnera en août.

Le Centre Gounod rouvrira le 1^{er} septembre jusqu'au 7 septembre

Celui de Fouilleuse à partir du mercredi 14 septembre.

• Pour les enfants nés en 1977 - 1978 - 1979.

Les quatre centres maternels seront ouverts durant la 1^{re} quinzaine de juillet de 8 h 30 à 18 h.

CLM Montretout : 9 bis, rue René Weill - Tél. 771.09.66

Responsable du centre : Madame M.P. MENAGEOIS

CLM Fouilleuse : 3, avenue de Fouilleuse - Tél. 602.46.61

Directrice du centre : Madame C. MOREAU

CLM Côteaux : 60, av. Bernard Palissy - Tél. 602.41.62

Responsable du centre : Madame C. CONNINX

CLM Hébert : 17, rue Hébert - Tél. 602.21.55

Responsable du centre : Mlle C. GENTIEN.



POUR UN SERVICE DE COMMUNICATION MODERNE

LES NOUVEAUX MEDIAS DANS LA VILLE

par Pierre BRAILLARD,
Conseiller Municipal, Délégué à la Communication

Nous sommes tellement habitués à considérer la télévision comme une opération de dimension nationale que nous imaginons mal

ce que des réseaux locaux indépendants seront susceptibles de nous donner de différent.

Le câble n'est pas le seul système qui ouvre la voie des nouveaux médias. Le tableau de ceux-ci est même un peu confus, d'autant qu'à côté de systèmes entièrement "neufs" comme le câble rendant des services connus ou la télévision, on voit arriver des services entièrement originaux, comme TELETEL empruntant les structures classiques du réseau téléphonique.

Pour les utilisateurs que nous sommes "qui ne regardons pas de la technologie mais des programmes", ce qui nous importe au premier chef est la nature du service et son coût. Nous ferons nos comptes et nous demanderons d'abord une qualité, un surcroît de commodité, d'utilité ou d'agrément, dans des conditions aussi économiques que possible pour le budget du ménage et celui des entreprises.

LE TELETEL

Le service Télétel est accessible aux abonnés munis d'un terminal Minitel. Ce terminal se présente sous la forme d'un petit coffret (poids 5,5 kg) comportant un écran de 23 cm et un clavier complet. Il se branche sur la prise du téléphone (le poste téléphonique est à son tour rebranché sur le Minitel). Une prise de courant ordinaire suffit (consommation 35 watts).

Toutes les informations sont visualisées sur l'écran en noir et blanc avec une excellente lisibilité et stabilité des textes représentés. La manipulation est facile et d'ailleurs les utilisateurs peuvent se familiariser en s'exerçant en mode local.

Outre les services de base, tels que la consultation de l'annuaire électronique, le

Télétel offre aux abonnés toute une série d'autres informations parmi lesquelles figurent les informations municipales et d'autres services tels que la messagerie électronique — qui s'est révélée un grand succès en permettant aux abonnés de s'adresser des messages les uns aux autres par l'intermédiaire d'une "poste restante" relevée à intervalles réguliers à

partir de leur Minitel — Le service Télétel professionnel donne accès aux serveurs répartis sur l'ensemble du territoire en passant successivement à travers le réseau téléphonique et le réseau spécialisé dans la transmission de données TRANSPAC. Les serveurs offrant des services interactifs c'est-à-dire un dialogue entre la banque de données et l'abonné — permettent d'effectuer des transactions : bancaires, commerciales, réservations, etc. Les conditions de tarification sont déterminées par les prestataires de services gérant les centres serveurs, mais les services de base sont facturés en unités téléphoniques de base qui s'ajoutent selon des tarifs explicitement indiqués aux relevés bimestriels adressés aux abonnés.

Ainsi le terminal Minitel branché sur le téléphone, bien qu'il possède un écran de visualisation, n'est pas conçu pour présenter des images animées en couleur comme les téléviseurs. Il ajoute au téléphone classique une fonction très intéressante : l'illustration. Grâce aux progrès des microprocesseurs, dont les performances n'ont cessé de croître et les prix de baisser... on sait transmettre sur les lignes téléphoniques et à travers les centraux, des signaux codés comme ceux des ordinateurs, qui correspondent à des textes et à des chiffres, et même à des images simples (*). De tels signaux reconstituent dans le terminal les textes adressés, sur sa demande à l'abonné en provenance des serveurs.

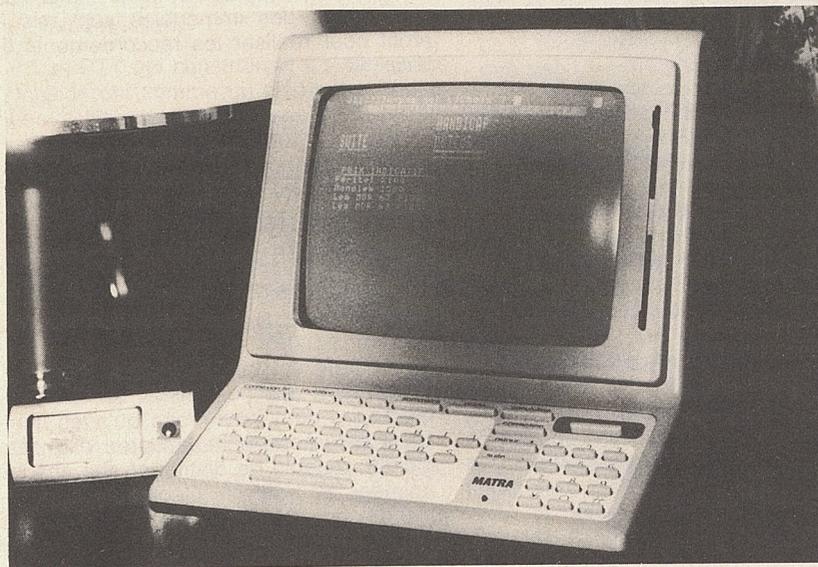
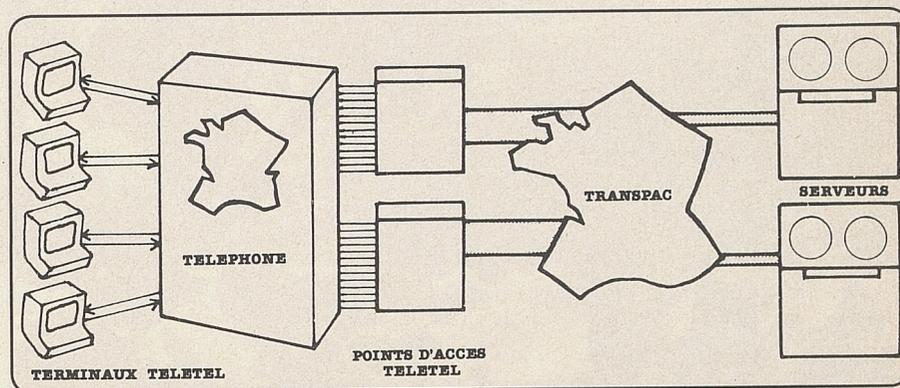
(2 500 abonnés) conduite à Vélizy-Ver-sailles-Val-de-Bievre (3 V) a montré clairement, dans sa réalité quotidienne, que les utilisateurs considéraient exclusivement la qualité des services fournis à travers ce support. Les matériels et les procédures étant au point, les PTT ont décidé d'initialiser ce service dit de "vidéographie" en le mettant en exploitation réelle.

La Région d'Ile-de-France doit être complètement équipée fin 1985. Quatre villes sur l'axe Sud-Ouest ont été choisies en tête du calendrier : Boulogne, Saint-Cloud, Suresnes et Nanterre. Dans notre ville, 3 000 abonnés volontaires seront dotés gratuitement d'un terminal Minitel qui leur donnera accès à l'ensemble des Services, notamment à l'annuaire électro-

avoir accès à des séries de données payantes ou non. Tout un mode nouveau d'information se crée qui repose sur une valeur marchande véritable de l'information livrée.

Un Bulletin Municipal permanent

Pour ce qui concerne plus directement l'information municipale, celle-ci bénéficiera des avantages suivants :



Le Terminal MINITEL ajoute au téléphone classique une intéressante fonction : l'illustration.

Le Télétel fait ainsi bénéficier les textes écrits de la même souplesse que les conversations locales. Une municipalité disposera du sien pour son information locale.

La liste des services rendus n'est pas limitative. L'expérience en vraie grandeur

nique et aux informations municipales (voir encadré). Les entreprises seront pareillement équipées.

La tarification de toutes ces informations s'effectuera selon divers modes : à la charge du demandeur ou à la charge du demandé. Par exemple, selon l'organisation dont relèvent les entreprises et les accords professionnels passés avec les prestataires de service exploitant les centres serveurs, une firme donnée pourra

- Actualisation immédiate des informations du centre serveur à partir d'un terminal de composition installé en mairie,

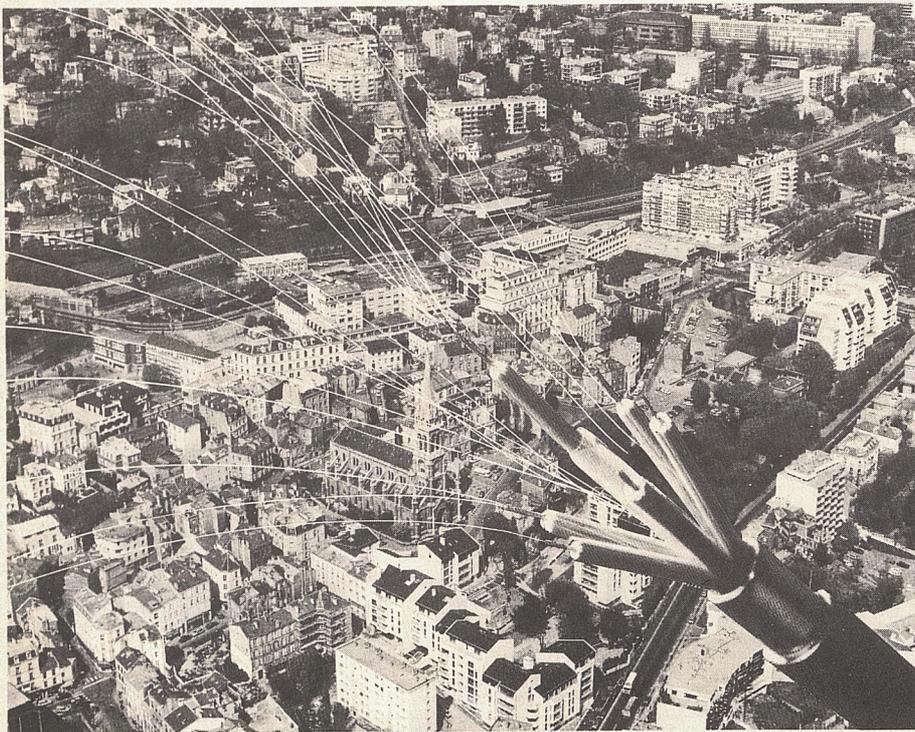
- présentation claire sous forme de texte et de graphique (plus tard de photographie fixe également) d'une très large gamme d'informations, de nouvelles portant sur la vie associative, les relations hospitalières, les démarches administratives, l'interprétation des textes réglementaires, qui constitueront à la fois un bulletin municipal permanent et un guide pour préparer les démarches de manière personnalisée puisque l'abonné peut poser des questions sur son cas personnel et obtenir des indications appropriées...

- comme dans tout système interactif, le centre serveur pourra s'améliorer en fonction des questions posées et aller au-devant de ces questions.

- des transactions pourront s'effectuer telles que des opérations bancaires, des commandes aux sociétés de vente par correspondance, des réservations de billets d'avion, de chemin de fer, mais aussi (c'est un succès du système) le téléchargement de logiciel pour ordinateur personnel...

(*) L'emploi des télécommunications et de l'informatique constitue la télématique.

LA TELEVISION PAR CABLE



Avec quelques progrès supplémentaires, la vidéographie sera bientôt capable de distribuer dans les foyers des images animées au bout du téléphone.

Le câble coaxial, permet de distribuer dans les foyers un beaucoup plus grand nombre de canaux de télévision que les émetteurs traditionnels normalement captés par les téléspectateurs sur leurs téléviseurs. Avec des qualités supplémentaires, les fibres optiques pourront assurer cette distribution en facilitant en outre l'établissement de voies de retour entre l'abonné individuel et la "tête de réseau", mais il reste à régler des questions d'interface entre les fibres et les signaux électroniques, en termes de coût.

La loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle donne pouvoir à la Haute Autorité d'autoriser un service de radiotélévision par câble local (article 17) étant entendu que le réseau correspondant est établi par l'État et lui appartient (Art 8). Les P.T.T., c'est-à-dire la Direction Générale des Télécommunications et Télé-Diffusion de France construisent donc les réseaux de télédistribution, dont l'exploitation est confiée à une société d'économie mixte constituée par les collectivités locales titulaires de l'autorisation. Cette société, qui participe partiellement au financement du réseau sous forme d'avances remboursables, percevra les abonnements des téléspectateurs, versera aux P.T.T. une redevance d'usage de l'infrastructure, négociera avec les organismes fournisseurs de programmes

les "importations" nécessaires à l'animation du réseau (en provenance, par exemple, des télévisions francophones belges, suisses, luxembourgeoises, monégasques, ou étrangères, BBC, ZDF...) ou assurera la production locale, en accord avec la Municipalité, et la "programmation locale" sous forme d'enregistrement différé, toujours en accord avec les prestataires de services. La quatrième chaîne à péage, les programmes reçus des satellites lourds de diffusion directe, seront aussi distribués. En principe, les réseaux de câble seront transparents, c'est-à-dire que les émissions codées de la quatrième chaîne seront livrées en l'état aux abonnés qui auront à se munir d'un décodeur et à acquitter à l'aide d'une carte de crédit, le coût de ses programmes. Le téléviseur classique est évidemment adapté à la réception par le câble ; mais ses caractéristiques (sélectivité) ne permettant pas de préregler plus de six canaux, il faut lui adjoindre un "sélecteur d'abonné" qui le rend capable de recevoir tous les canaux acheminés par le câble. Dans tous les pays où existe une redevance annuelle de télévision, celle-ci reste due par les abonnés au câble.

Le câble porte la marque de son origine : fournir aux foyers situés dans les zones d'ombre de la couverture des émetteurs

de télévision les signaux qu'ils ne recevaient pas ou recevaient mal. La structure des réseaux câblés comporte ainsi une tête de réseau où une station de réception capte à l'aide de moyens professionnels performants les programmes diffusés et les redistribue à ses abonnés. Sous sa forme la plus simple dite "en arbre" le câble distribue à tous les abonnés au même instant tous les programmes captés.

Bien entendu — et c'est sa fonction essentielle — la tête du réseau peut adjoindre aux canaux reçus normalement à partir des émetteurs situés à sa portée, d'autres programmes "importés" à partir d'émetteurs lointains. De même elle peut injecter dans le réseau des programmes produits en local. Ces derniers peuvent à leur tour être des programmes enregistrés achetés ou des programmes réalisés en direct dans le studio attaché au réseau.

Les investissements nécessaires sont importants et comportent une part considérable de travaux de génie civil puisqu'il s'agit de poser des câbles desservant tous les foyers. Les réseaux de câble intérieurs correspondant aux "antennes collectives" des immeubles sont mis à profit pour réaliser les raccordements finaux.

A quand la télévision par téléphone ?

L'inventaire des possibilités de la vidéographie peut faire croire qu'avec quelques progrès supplémentaires elle sera bientôt capable de distribuer des images animées au bout du téléphone. Cela deviendra possible mais pas avant que les fibres optiques aient remplacé les fils de cuivre classique et que les centraux soient eux-mêmes capables de commuter des images comme ils commutent la parole.

En tant que système multicanal, le câble se présente comme un dévoreur de programmes. Sa rentabilité durable dépend ainsi de sa capacité à offrir à ses abonnés des programmes en qualité et en quantité suffisantes à des prix acceptables.

Sa capacité lui permet de rendre d'autres services que l'apport de la télévision : transmission de données informati-



En ouvrant le service audiovisuel au niveau local, les radios privées — ici C.V.S. sur 95.5 Mghz — forment le public au maniement des nouveaux outils de la communication.

ques, interrogations interactives de banques de données, relèvement des compteurs, services de sécurité, de protection, de télé-détection.

Les PTT qui construiront les câbles les considèrent comme un élément essentiel des "vidéocommunications" : à terme, celles-ci engloberont tout un système d'interconnexion par l'image animée analogue à ce qu'assure le téléphone actuel pour les communications "vocales". Et c'est pourquoi, l'implantation des réseaux câblés sera calquée sur celle du téléphone de manière à permettre d'établir dans le futur des relations interactives entre les abonnés et des centres serveurs d'images, comme entre les abonnés entre eux.

Dans l'immédiat ces réseaux assureront :

- la distribution de programmes de télévision et de radiodiffusion sonore contre un abonnement forfaitaire mensuel et une taxe de raccordement versée à la souscription de cet abonnement,
- la distribution de programmes de télévision à péage pour lesquels l'abonné réglera un supplément par rapport à son abonnement de base, mais pourra obtenir en contre-partie des films, des documentaires, des programmes de sélection originaux, etc. On prévoit même qu'il pourra régler le passage d'un film à la demande sur son écran comme il règle sa place au cinéma.

Le terminal du câble n'est autre que le téléviseur classique. Pour exploiter toute la capacité du câble (quinze programmes

en version de première génération) il faut adjoindre au téléviseur un sélecteur d'abonné, boîte noire qui permet d'aiguiller vers le téléviseur qui ne dispose que de 6 programmes pré-réglés l'un quelconque des 15 canaux du câble.

Les réseaux doivent donc pouvoir importer des programmes de diverses provenances. Aux faisceaux hertziens qui servent d'artères téléphoniques interurbaines ou d'interconnexion entre le studio et les émetteurs de télévision s'ajoutent désormais les satellites. Aux États-Unis, on estime que ce sont les satellites qui ont déterminé le succès du câble en permettant à travers tout le pays une distribution très souple et peu coûteuse, de multiples

programmes prenant leur source n'importe où... Cette fluidité est effectivement essentielle.

Les satellites lourds dit de "diffusion directe" peuvent être reçus à l'aide d'une petite antenne (90 centimètres de diamètre) d'un coût qui la met à la portée des téléspectateurs — d'où son nom d'antenne individuelle — Le plan français prévoit la mise sur orbite d'un système opérationnel pour 1986. Un tel satellite de diffusion directe est complémentaire, et non concurrent, du câble auquel il apportera des programmes spécifiques originaux, le câble lui fournissant la masse des téléspectateurs indispensables à son exploitation.

S'entraîner aux communications locales

Les nouveaux médias ont deux vedettes qui intéressent directement la vie d'une collectivité locale : la vidéographie avec Télétel, les vidéocommunications avec le câble, fenêtre ouverte sur une Eurovision permanente grâce à la complicité des satellites. Ces vedettes ne doivent pas masquer l'importance des radios privées dont l'existence découle comme celle du câble de la technologie et de la nouvelle loi de la communication audiovisuelle de 1982. En ouvrant le service audiovisuel au niveau local, elles forment le public aux réflexes de la vie associative et au maniement des nouveaux outils de la communication électronique qui réclame d'énormes ressources de talent, de créations culturelles et vivifiera ainsi l'activité collective et l'information. Mais il en va de celle-ci comme de la musique : il faut en respecter les règles de solfège, d'autant que les abonnés au câble habitués des programmes "professionnels" demanderont des niveaux de qualité élevée. Il nous faudra savoir répondre à leur attente.

LA VIE DANS LA VILLE : LES COMITÉS DE QUARTIER :

centre

animé par Tony MAROSELLI, Conseiller Municipal délégué de quartier, en présence du Sénateur Maire

Plusieurs domaines ont été évoqués lors de cette réunion dont le thème essentiel reste, la vaste opération de Rénovation-Restauration du Centre Ville.

Après avoir énuméré la liste des travaux effectués depuis le mois de janvier 1983, Monsieur MAROSELLI passa la parole à Jean-Pierre FOURCADE qui résuma en un court exposé le phasage de l'opération de Rénovation-Restauration du Centre Ville :

PHASE 0 :

Il s'agit de l'opération " tiroir " réalisée dès 1977 comportant :

- le relogement de plusieurs familles du Centre,
- l'installation du Commissariat,
- l'aménagement de la mini-crèche dans le H.L.M. du 27, rue Dailly.

PHASE I :

Terminée début 1983, elle a comporté la restauration d'immeubles existants et le remplacement d'habitations insalubres, par des constructions neuves, ainsi que l'aménagement de quelques surfaces commerciales.

PHASE I bis :

Elle est constituée d'un ensemble immobilier comportant une crèche, les locaux de la Maison de l'Amitié (détruits à l'automne 1983 et provisoirement réinstallés rue de la Libération) et d'une centaine de places de parking.

PHASE II :

Elle consiste notamment en la construction, face à la Mairie :

- de logements,
- d'une importante surface commerciale.

PHASE III :

Lancée avec la phase II de façon simultanée, elle couvre aussi la surface située entre la rue Vauguyon et l'extrémité nord de la rue de la Libération : logements et parkings y sont prévus.

PHASE IV :

Fin de l'opération de Rénovation (aux environs 1987-1988).

L'ordre du jour du Conseil Municipal du 28 avril qui a essentiellement traité de ces questions doit :

- Accélérer les phases
- Lancer l'Enquête Parcellaire permettant l'acquisition des propriétés privées.

L'article de Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé de la Rénovation du Centre, de l'Urbanisme et des grands travaux, apporte tous renseignements concernant cette opération très suivie par les habitants et commerçants du Centre Ville. (Pages 6 et 7).

COMMERCE : LES NOUVEAUTÉS ?

A plusieurs reprises déjà, l'existence du Monoprix de la rue Dailly a été remise en cause par les habitants du Centre Ville : vitrines peu attrayantes, surface commerciale mal utilisée, manque de dynamisme dans les ventes : autant d'éléments accentuant le désir des commerçants de la rue de voir s'installer là un autre type de surface. Après de longues discussions, il a été décidé qu'un magasin COMOD occupera prochainement 150 m² de la surface. Le reste étant réservé à d'autres types de commerces à définir ultérieurement (sont notamment souhaités par les riverains : un magasin d'électro-ménager, un marché fruits et légumes, ainsi qu'une surface réservée aux... bricoleurs, etc.).

Travaux exécutés depuis le mois de janvier 1983 :

- aménagement paysagé rue de l'Arcade,
- aménagement de la Place de l'Église (SARER),
- réfection des trottoirs rue Dantan (entre la rue Vauguyon et la rue Audé),
- mise en service d'une allée piétonnière, dans le prolongement de la sente des 3 Pierrots,
- réfection du mur de la rue Dailly (DDE).



Une supérette " Les Comptoirs Modernes " ouvrira ses portes à cet emplacement à la fin du mois de juin.

QUALITÉ DE LA VIE : QUELQUES MISES AU POINT NÉCESSAIRES :

- Le Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, Madame FAUQUENOT, rappelle que les sacs d'ordures ménagères ne doivent être sortis qu'à partir de 20 heures.

Elle souligne également, toujours à des fins d'esthétisme, la nécessité d'utiliser les sacs plastiques " Saint-Cloud " délivrés gratuitement par quelques dépositaires spécifiques de la ville (cageots, boîtes en carton... etc. sont à proscrire).

Par ailleurs, les commerçants du quartier souhaitent qu'en raison de l'heure de fermeture de leur boutique, les horaires du ramassage soient retardés : une demande qui sera prise en considération.

- Il semble que les fins de chantier fassent l'objet d'un contrôle très superficiel des concessionnaires (Eau - EDF - GDF) : trottoirs défoncés, fils électriques apparents, non fixés, agacent les riverains qui se heurtent à la passivité de ces grandes compagnies. Des rappels seront faits afin d'accélérer les travaux nécessaires et qu'un contrôle plus rigoureux soit exercé.

- Immeuble du 31 rue Royale : il a été demandé à la SARER d'intervenir rapidement concernant :

- le nettoyage des abords de l'immeuble qui, précise un habitant du Centre, pour-



Il semble que les fins de chantiers ne soient contrôlées que superficiellement : trottoirs défoncés, fils apparents...

rait laisser penser que la Rénovation devient " une zone ".

- la démolition proprement dite de l'immeuble, rendu dangereux par sa vétusté et qui devrait être suivi d'une reconstruction rapide.

Le Maire-Adjoint chargé de la Rénovation suit de près ces deux interventions déjà évoquées lors de la précédente réunion.



Des démarches seront effectuées afin de réduire les nuisances phoniques des bureaux de la Colline.

ONT ENCORE ÉTÉ ÉVOQUÉS LORS DE CETTE RÉUNION :

- Le Busphone : les études de changement du fonctionnement privilégiant un système de circuit fixe sont en cours.

- Les nuisances phoniques (Bureaux de la Colline...) : ces désagréments quotidiens constituent l'ordre du jour de la Commission Extra-Municipale de la Qualité de la Vie qui a eu lieu le 19 mai.

- La sécurité dans le Centre avec un bon point pour l'ilôtage, efficace et sécurisant.



Les travaux de construction du tunnel qui traversera le carrefour Washington devraient commencer à la fin de l'année 1984.

val d'or - fouilleuse

animé par Monsieur LEYMARIE, Conseiller Municipal, délégué de quartier
en présence de Jean-Pierre FOURCADE

Un feu rouge au carrefour Washington : pourquoi ?

La mise en clignotant des feux tricolores du carrefour Washington inquiète les automobilistes qui voient là le risque de multiplier les accidents.

Madame FAUQUENOT, maire-adjoint chargé de la Qualité de la Vie (transports, circulation, voirie, espaces verts) explique qu'il ne peut s'agir que de panes occasionnelles dues en partie à la fragilité des trappes de visite et non à une volonté délibérée des services départementaux.

Boulevard de la République : des feux trop courts

Il est pratiquement impossible à une personne âgée, handicapée ou accompagnée d'enfants de traverser le boulevard de la République dont le réglage de la durée des feux est à revoir. En effet, la brièveté du feu vert dans les rues perpendiculaires à cette importante nationale, qui ne comporte pas d'aires de repos centrale sur toute sa longueur, constitue

un danger pour les piétons. Un réglage sera demandé à la Direction Départementale de l'Équipement.

Protection des enfants rue du Mont-Valérien :

La vitesse des automobilistes dans cette rue a déjà été évoquée lors de précédentes réunions. Cette fois encore, plusieurs personnes signalent que ni les feux tricolores installés face au Centre Culturel des 3 Pierrots, ni les panneaux de limitation de vitesse ne semblent dissuasifs. Aux coupes vitesses sollicités par les riverains, Madame FAUQUENOT répond que leur pose est interdite par la Direction Départementale de l'Équipement.

Jean-Pierre FOURCADE ajoute que la hauteur de certains trottoirs parisiens a été doublée, ce qui explique-t-il, protège les enfants des voitures lors de stationnement intempestifs ou encore de collisions brutales lorsqu'un véhicule monte sur un trottoir en cas d'accident. Cette solution paraît plus esthétique que les rails et plus efficace que les barrières.

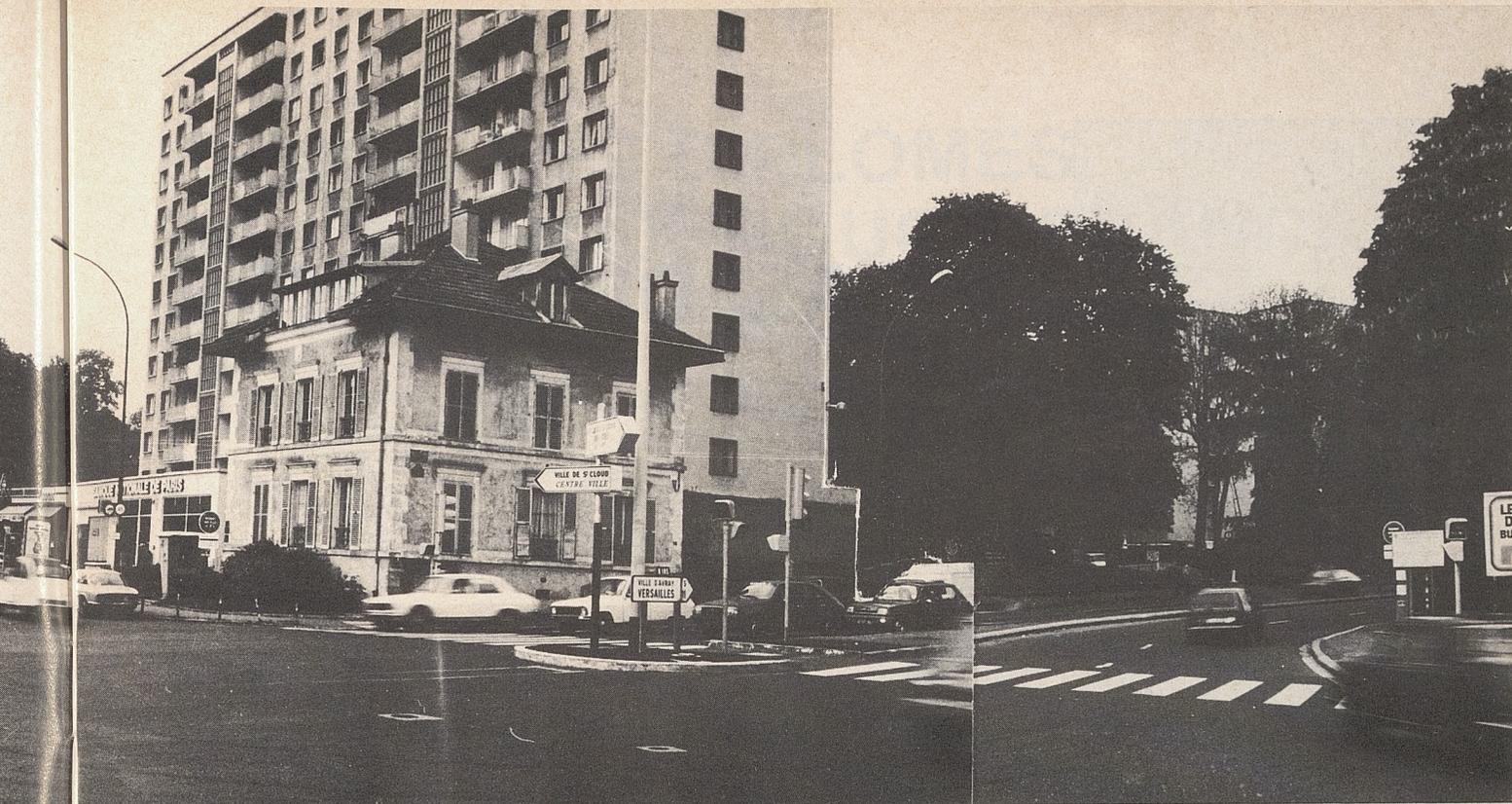
Trop de motos, pas assez d'autobus :

Source de bruit permanent les motos et les "solex" gênent considérablement les habitants du quartier. Des effectifs de police gérée par l'Équipement Départemental exercent des contrôles sonométriques diurnes peu marqués d'effets car, précisent les riverains "les rallyes se font surtout la nuit".

A l'opposé de nombreux clodoaldiens espèrent une amélioration des transports R.A.T.P. et notamment de la ligne 160 dont la fréquence est trop basse.

Jean-Pierre FOURCADE explique que les modifications de fonctionnement du BUSPHONE ont permis de nombreux contacts avec la R.A.T.P. qui étudie actuellement les possibilités maximales de rabattement vers la station de métro Rhin et Danube. Le pourcentage de fréquentation qui s'avère supérieur aux prévisions augmenterait encore si :

- dans l'axe Gounod-Dailly, les lignes jouaient entre elles de façon à augmenter la fréquence.
- si de nouvelles voitures "160" étaient injectées dans le circuit.



Constitué de grandes résidences entrecoupées d'axes de circulation importants (boulevard de la République, rue du Mont-Valérien, rue du Camp Canadien, etc), le quartier Val-d'Or-Fouilleuse à cette fois encore, fait l'objet de nombreuses questions concernant la nécessité d'améliorer la signalisation, les transports, la protection des enfants et de réduire les nuisances phoniques :

Terrain de l'Avre, Square Marie Bonaparte : un certain manque de civisme

La cohabitation des enfants et de leurs parents, des chiens et de leurs propriétaires — qui sont d'ailleurs parfois les mêmes — est difficile : une préoccupation quotidienne revêtant pour de nombreux clodoaldiens l'allure d'une tragédie. Songez donc ! les enfants pénètrent dans les enclos à chiens, et les chiens urinent sur les pelouses réservées aux enfants.

La conclusion : tout ceci n'est-il pas simplement lié à une question de comportement individuel, qu'il s'agisse des parents ou des propriétaires.

Le Square de l'Avre : ce terrain appartient à la ville de Paris. Il fait l'objet d'une location précaire et révoquant dont la convention stipule que cette aire est réservée AUX ENFANTS. Il y a quelques années, le Maire et le Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie ont décidé d'y introduire un enclos à chiens qui pourrait être agrandi si cela s'avère nécessaire.

Les mauvaises relations entretenues avec le gardien du Square sont liées quant à elles à une mauvaise formation juridique du personnel qui assume ce

type de fonction, mais également souvent liées au manque d'amabilité des riverains.

La solution à cet épineux problème, tant pour le terrain de l'Avre que pour le Square Marie Bonaparte : " Rester Courtois " et ne pas oublier qu'être " Libre... " c'est vouloir ce que l'on PEUT.

Géothermie sur l'hippodrome :

Géothermie : système consistant à puiser verticalement l'eau chaude en sous-sol dans des nappes souterraines comme il en existe plusieurs en région parisienne pour réchauffer " un ballon d'eau " situé dans l'immeuble desservi. A Saint-Cloud, le forage se fera sur l'hippodrome. La Mairie, qui n'est pas engagée financièrement dans cette affaire, a choisi ELF Aquitaine et la Compagnie Générale de Chauffe, respectivement chargée du forage et de la distribution, pour réaliser ce projet qui " sera un complément aux structures actuelles ". L'eau " extraite " aura une température de 62°C et perdra 1°C au kilomètre. Deux mille quatre cents logements clodoaldiens sont concernés par cette opération qui reste pour l'instant aux stades des études préliminaires et dont le calendrier des tra-

voux couvre un assez long terme, les premières estimations portant à début 1984.

Carrefour Washington : A quand le tunnel ?

Les travaux de construction du tunnel qui traversera le carrefour Washington devraient commencer à la fin de l'année 1984. Financés à 100 % par la Région, cette importante opération sera réalisée par la Direction Départementale de l'Équipement après lancement de l'Enquête d'Utilité Publique au mois de septembre.

Objectif de l'opération : fluidifier la circulation, dans le sens Saint-Cloud/Suresnes - Suresnes/Saint-Cloud. En effet, des centaines d'automobilistes de Garches, Ville d'Avray, Saint-Cloud, chaque matin et chaque soir, franchissent la Seine pour se rendre à leur travail.

Les travaux qui dureront environ dix-huit mois nécessiteront quelques expropriations touchant davantage Suresnes que Saint-Cloud.

Le projet prévoit deux voies. Le " trois voies " figurant dans le cadre des études préliminaires ayant été unanimement réfuté.

EN DIRECT DE LA MAIRIE

vos élus ont :

- *Participé au Repas de l'Amitié*
- *Distribué les diplômes de la Croix Rouge Française*
- *Reçu la délégation de la Police de Bad Godesberg*
- *Récompensé les lauréats de la Prévention Routière*
- *Participé aux dépôts de gerbes du 24 avril et du 8 mai*
- *Félicité Monsieur ANGENSCHIEDT, Centenaire depuis le mois de mai*

REPAS DE L'AMITIÉ

Un excellent souvenir pour plusieurs centaines d'anciens

Cette année encore, le repas de l'Amitié a fait la joie de plusieurs centaines de personnes âgées.

Conversations animées, chants et danses ont en effet ponctués ce déjeuner qui reste d'une année sur l'autre un excellent souvenir dans la mémoire de tous ces anciens clodoaldiens.

A cette occasion, de nombreux élus s'étaient rendus à l'invitation lancée par le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales où ils purent constater "de visu" la grande forme de la doyenne Sophie CHILOVSKY (96 ans) et du doyen : Joseph BOURHIS (90 ans) s'entretenant (*photo ci-contre*) avec Madame FOURCADE.

Comme à l'accoutumée, un apéritif offert par le citoyen d'honneur, Monsieur ANTONAT avait été préalablement offert au Pavillon Pasteur, très belle mai-

son de cure médicale clodoaldienne, inaugurée en 1981, et s'inscrivant dans le cadre de l'opération de modernisation de la Maison de Retraite Lelégard.



Mme FOURCADE et M. BOURHIS.



Mademoiselle CHILOVSKY lors de son discours, entourée de : (de gauche à droite) M. MAROSELLI, Conseiller Municipal, Mme OLIVIER, Maire-Adjoint, M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur et M. et Mme FOURCADE.

REMISE DES DIPLOMES DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

" Je vous félicite et tiens à vous remercier car nous avons besoin de personnes comme vous dans notre Société " : telle fut l'introduction choisie par le Sénateur Maire lors de son discours. Un discours s'inscrivant dans le cadre de la réception de remise de diplômes de la Croix Rouge qui s'est déroulée au début du mois de mai à la Mairie, et au cours duquel Monsieur FOURCADE insista sur la nécessité de davantage porter son regard vers la collectivité.



Brevet national de Secouriste et Brevet de Secouriste de la Croix Rouge :

Mlle Béatrice AUFFRAY, 29 bis, parc de Montretout - Mlle Monique APPERT, 8, rue Michel Salles - M. Marc BERLIN, 101 boulevard de la République - Mme Madeleine BOUTET - M. Christian BOUTET - Mme Danielle BRENGUES, 28, avenue de Longchamp - M. Christophe CHIDLOVSKY, 45, Quai Carnot - M. Frank DUFOUR, 3, rue du Mont-Valérien - M. Charles-Henri HIRSCH, 26, rue Pasteur - Mlle Bernadette JOUET-PASTRE, 2, rue des Viris - M. Jean JOURDAN, 15, avenue Gambetta, 92410 Ville d'Avray - Mlle Marina KARMOCHKINE, 20, sente des Sorbiers, 92150 Suresnes - M. Louis KORMANN, 32, rue Tahère - Mlle Laurence LAMY, 1, Parc de Montretout - M. Antoine LANGLAIS, 5, rue Henri Regnault - M. Patrick LE CONTE, 8, Parc de la Bérengère - Mlle Frédérique LESPRIT, 27, rue de Marnes, 92410 Ville d'Avray - Mlle Blandine LIMAL, 32, rue Armengaud - Mlle Corinne LINCONNU, 82, boulevard de la République - Mlle Madeleine MALIBERT, 60, rue de Longchamp, 92200 Neuilly - Mlle Anne-France MONTEILS, 4 bis, allée Florent Schmitt

- Mlle Elisabeth NOGUES, 1, rue de Béarn - Mlle Marylène RABASSE, 203, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne - M. Philippe RISEROLE, 5, avenue Franklin Roosevelt, 92150 Suresnes - Mlle Claudine SANDRE, 39, avenue Bernard Palissy - Mlle Rosalie TISMON, 82, boulevard de la République - M. Thierry de la VILLEGORGES, 10 bis, rue des Croissants, 92380 Garches - M. Edouard VILLOTTE, 12, avenue de la Pommeraie - Mlle Isabelle WIDMER, 4, rue Pasteur.

TARD, 16, allée des Haras, 92420 Vaucresson - Mme Evelyne DAMOUR, 14, rue Pasteur - Mme Marie-France FABAS, 185, rue Legendre, 75017 Paris - Mme Patricia HA OUISEE, 14, rue Pasteur - Mme Anne-Marie ILTIS, 92, boulevard de la République - Mme Huguette LALLEMAND, 14, rue Pasteur - Mme Claudia MERALO, 6, rue Henri Charron, 91270 Vigneux - Mme Miguel RAPINIER, 57, rue Louis Bertrand, 94200 Ivry/Seine - Mme Monique VIDAL, 11, rue Coutureau.

Carte d'auxiliaire sanitaire :

M. Pascal ABENA, 392, avenue de la Division Leclerc, 92290 Chatenay-Malabry - Mme Rabia BEN MOHAMED, 8, rue de la Porte Jaune - Mme Isabelle COS-

Carte de volontaire d'action communautaire :

Mme Anne-Marie JOURET, 40, rue du Mont-Valérien - Mme Françoise MAURY, 30, rue Sevin-Vincent.



M. ANGENSCHIEDT, l'une de ses filles et Mme BERTHET, Conseiller Municipal.

Le centenaire de M. ANGENSCHIEDT

Monsieur Henri ANGENSCHIEDT est né le 5 mai 1883 et habite Saint-Cloud depuis 1919.

Il résida d'abord dans une ancienne maison — où mourut Henri III — située Allée des Soupirs, puis il s'installa rue des Tennerolles. C'est là qu'il reçoit la délégation de la Mairie venue lui apporter ses vœux d'anniversaire.

Ses trois filles, ses neuf petits-enfants et neuf arrière-petits enfants lui rendent souvent visite. Elève de l'École Normale Supérieure de 1907 à 1909, Professeur Agrégé de Physique-Chimie, il enseigne à Normale de 1919 à 1945. Blessé en 14-18, il est décoré de la Croix de Guerre avec citation.

Monsieur ANGENSCHIEDT est peintre à ses heures et plusieurs de ses toiles ornent son salon. Sportif, pratiquant des courses en montagne et jouant au tennis jusqu'à 78 ans, il avoue avoir encore effectué " une petite randonnée il y a sept ans... "

Né aux débuts de la III^e République, sa longue vie lui a permis d'être le témoin de plusieurs chapitres de notre histoire qu'il connaît bien et qu'il évoque avec bonheur.

Des heures précieuses pour nous tous passées auprès d'un concitoyen dont la carrière fait honneur à notre ville.

PRÉVENTION ROUTIÈRE :

Eduquer la jeune génération

La réunion des élèves des établissements primaires et secondaires sur les places de Saint-Cloud n'est pas liée au seul fait du hasard. Elle répond au contraire à une volonté de la Direction Départementale de la Prévention Routière soucieuse de l'éducation de la jeune génération.

Savoir conduire et se conduire :

"Notre objectif", explique Monsieur HEURET Directeur Départemental, "est de faire comprendre à tous ces élèves, généralement réceptifs, adroits mais également très intimidés au début des épreuves que la conduite, intimement liée au comportement individuel de l'automobiliste, est plus complexe qu'il n'y paraît".

Cette opération d'éducation et de prévention, montée en collaboration avec les Polices Urbaines des Hauts-de-Seine, vise également à neutraliser l'image répressive de l'agent de police. Dans les épreuves sur VISA 2000 à double commande, chaque adolescent est assisté d'un fonctionnaire de police assis à ses côtés dont la présence lui est immédiatement révélée comme indispensable.



Faire comprendre que la conduite est plus complexe qu'il n'y paraît.

Une initiation normale pratique et civique

Dans le même sens, la réforme du permis de conduire comporte trois phases dont la première propose à de tout jeunes enfants (de 3 à 12 ans) une initiation tant morale, pratique (un programme de mécanique est prévu) que civique.

Dès les prochains mois, le corps enseignant devra subir la formation indispensable à la mise en place de cette réforme : une initiative qui sera certainement appréciée par l'ensemble de la société et devrait déboucher, à moyen terme, à une importante réduction du nombre des accidentés de la route.



Cadeaux et goûter ont été offerts aux lauréats des épreuves de la Prévention Routière lors d'une remise officielle à la Mairie. Au cours de cette réception, Monsieur LEFORT des YLOUSES, Maire-Adjoint chargé de l'enseignement (photo ci-dessus avec Madame Gisèle SIX, Conseiller Municipal) se félicite du grand nombre d'enfants récompensés et insiste sur la nécessité - grâce à l'éducation donnée aux jeunes - de rappeler les règles élémentaires de conduite aux aînés.

Fête des Mères



A Saint-Cloud, les mères de familles nombreuses ne sont pas oubliées. Pour elles, les jeunes musiciens du conservatoire ont mis au point et présenté quelques morceaux choisis.

Pour elles, dessins ou poèmes réalisés par les enfants des écoles ont été exposés.

Nombreuses d'entre elles avaient répondu à l'invitation du Sénateur-Maire et du Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales pour la remise de la médaille de la Mère et de l'Enfant. Cette réunion très chaleureuse a également permis aux mères de recevoir des fleurs et aux enfants de se précipiter sur le buffet préparé à leur intention (photo ci-contre).

Une délégation de la Police de Bad Godesberg reçue à la Mairie

Comme vous le savez, des relations étroites et solides ont été établies dans le cadre du jumelage de SAINT-CLOUD et de BAD GODESBERG depuis 1958.

Notre Service de Police a tenu lui aussi à apporter sa pierre à cet édifice. Cette chaleureuse introduction extraite du discours de M. PERISSA, Commissaire principal à SAINT-CLOUD, correspondait bien à l'atmosphère qui régnait ce soir-là à la Mairie en cette fin de mois d'avril.

" Cette réunion, devait-il ajouter, dont le prétexte est une compétition sportive, perpétue une tradition qui, déjà par le passé, recueillit une éclatant succès ".

En 1975, le Commandant POULAIN et une vingtaine de policiers clodoaldiens ont en effet été accueillis dans le cadre d'une réunion sportive.

En 1977, M. CHAFFRINGEON, actuel Directeur départemental du Département des Yvelines, accepta la charge d'orchestrer une réception à SAINT-CLOUD.

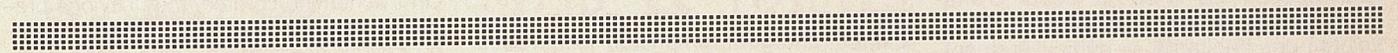
Enfin, en 1978, un groupe de fonctionnaires de police se rendait à nouveau chez nos amis allemands.

Après l'allocation de M. GUNTER WERNER, chargé des relations publiques de la mairie de BAD GODESBERG, le Sénateur-Maire insista à plusieurs reprises sur l'indispensable volonté de développer ce type de relations et réaffirma la nécessité qu'une fraternité réciproque unisse nos deux peuples.

Je vous souhaite la bienvenue à SAINT-CLOUD ajouta-t-il pour conclure, et espère que votre séjour placé sous le double signe de l'amitié et du sport vous soit en tous points agréable.



Monsieur le Commissaire PERISSA lors de son discours.



LES CLODOALDIENS SE SOUVIENNENT



Deux manifestations commémoratives se sont déroulées à SAINT-CLOUD en mémoire des martyrs de la guerre :

- le 24 avril : Journée nationale de la déportation
- le 8 mai : 38^e anniversaire de la victoire de 1945.

Des messes œcuméniques ont été dites à cette occasion en mémoire des martyrs et des héros de la guerre de 1939/45.

Ces deux cérémonies du souvenir très émouvantes, ont également fait l'objet de minutes de silence et dépôts de gerbes devant le monument aux morts de la place Charles de Gaulle et au monument de la 2^e D.B. avenue du Général-Leclerc par le Commissaire de la République adjoint, M. MIGNOT, par le Sénateur-Maire M. J.P. FOURCADE et par le Citoyen d'honneur, M. ANTONAT.

On notait également la présence de nombreux présidents et membres d'associations d'anciens combattants venus rendre hommage à la mémoire de tous ceux qui sont morts loin de leur patrie.

le point de vue de la minorité

Après une courte période d'installation, le Conseil Municipal s'est mis au travail et pour nous, conseillers de la minorité, ce fut la découverte des dossiers, du travail en commission, et du rituel des séances publiques, des rapports, du vote des délibérations.

Des votes pour plus de solidarité

A dire vrai, c'est avec plaisir que nous avons voté plusieurs décisions qui figuraient dans notre programme d'action de mars 1983 :

Ainsi, l'achat de locaux commerciaux à la Fouilleuse va permettre l'extension de la halte-garderie et de la mini-crèche, et rendre possible l'organisation d'activités socio-éducatives. C'est le début d'une réalisation issue de la réflexion et de la volonté des habitants, et particulièrement des jeunes de ce quartier ; c'est la prise en compte d'un projet élaboré en commun et mis en forme par le directeur de l'école M. BARDEAU. Nous avions soutenu ce projet, nous sommes heureux qu'il voie le jour. Il faudra maintenant faire participer les jeunes à l'aménagement de ces locaux, et solliciter leur concours le plus large possible pour la conception et la réalisation des travaux.

De même, la création d'une " circonscription sociale " à Saint-Cloud figurait, dans notre programme électoral, au rang des priorités essentielles, ce qui nous permettra de bénéficier sans dépenses supplémentaires, du concours de deux nouvelles assistantes sociales et d'une puéricultrice. Cette création permettra par conséquent de mieux détecter et traiter les problèmes sociaux, dont notre ville n'est pas exempte.

Dans le même esprit, nous avons voté les modalités de répartition des primes de technicité pour le personnel des services techniques de la ville, modalités qui tendent à " déhiérarchiser " cette prime et à compenser ainsi, pour partie, les inégalités de salaire.

Des logements encore trop chers

Pour d'autres décisions, nous avons exprimé nos préoccupations. A propos de la rénovation du centre-ville, nous avons été amenés à interroger nos collègues du Conseil Municipal sur le nouveau parti adopté pour les phases 2 et 3 de cette opération. Nous savons bien que la rénovation ne peut plus être fondamentalement modifiée. Nous sommes d'accord pour réduire la densité de construction, pour augmenter le nombre de logements destinés à la location, au détriment des appartements en accession à la propriété.

Cependant, à qui sont destinés ces logements locatifs nouveaux ? La réponse tient dans un chiffre : 50 francs le mètre carré par mois. Soit cinq mille francs pour cents mètres carrés... Si l'on sait que les bailleurs exigent des candidats locataires qu'ils disposent d'un revenu quatre fois supérieur au montant du loyer, nos nouveaux logements sont destinés aux cadres supérieurs : Dix mille francs par mois de revenus pour 50 m², vingt mille francs pour 100 m². cinq à dix pour cent de la population française sont concernés.

Notre souci, est de permettre à ceux qui travaillent à Saint-Cloud de s'y loger et à nos enfants de ne pas être obligés de quitter la commune. Les nouveaux logements du centre ne contribueront guère à régler ce problème.

Un mot encore. Dans ce même Conseil Municipal nous avons décidé de concéder au Commissaire de Police un logement municipal : cinq pièces pour 2 200 F charges comprises. Nous sommes d'accord, et nous avons voté cette délibération ; ce prix nous a paru normal. C'est d'ailleurs celui des I.L.N. De ces I.L.N. trop peu nombreux, qui correspondent à des besoins certains... Ne pourrait-on pas reprendre la discussion avec les compagnies d'assurances qui ont décidé d'investir dans le quartier du Centre, pour obtenir qu'au moins une partie du programme soit orientée vers des solutions équivalentes.

Une aide sociale en quête d'emploi

Nous avons également marqué quelques réserves vis-à-vis de l'arrêté des comptes du Bureau d'Aide Sociale. Pour l'année 1982, cet établissement municipal enregistre en effet 450 000 F d'exédent budgétaire, soit près de 30 % du budget qui lui avait été alloué (1 577 000 F). Des explications techniques nous ont été données, que

nous ne mettons pas en doute. Mais enfin, y a-t-il si peu de problèmes sociaux à Saint-Cloud, si peu de détresses, si peu de situations difficiles, que cet argent n'ait pas trouvé d'emploi ?

Construire son quartier, sa ville

Consulter la population des quartiers, tel sera le dernier point de notre propos. Les instances de participation (commissions extra-municipales, comités de quartier) sont une bonne chose, et nous nous réjouissons de leur existence. Mais que dire de leur fonctionnement ? Le dernier comité de quartier Val-d'Or-Fouilleuse a donné un spectacle assez affligeant. On a failli en venir aux mains à propos de crottes de chiens... Notre conviction est que le comité de quartier devrait être un lieu d'échanges d'études et de dialogues sur l'avenir du quartier. Pour cela, il faudrait que les réunions soient préparées par des séances de travail plus restreintes, de véritables groupes de travail réunissant conseillers municipaux et citoyens volontaires. Si ce projet vous intéresse, écrivez-nous, ou prenez sans nous des initiatives : nous sommes prêts à travailler avec vous, mais tout dépend de vous.

La même observation peut être faite pour les commissions extra-municipales. Prenons un exemple : le Conseil Municipal du 2 juin va modifier le système du " busphone ". On s'achemine comme nous l'avions préconisé vers un trajet fixe ; l'itinéraire retenu devrait permettre au plus grand nombre de clodoaldiens d'utiliser ce nouveau mode de transport. Mais n'avez-vous rien à dire sur le tracé de cet itinéraire ? sur les tarifs pratiqués ? Nous pensons que la commission extra-municipale de l'urbanisme et de la qualité de la vie ne devrait être appelée à en délibérer qu'après étude du dossier par des habitants intéressés. Nous avons proposé, en ce qui nous concerne, la gratuité de ce transport. Ce n'est pas une utopie : Boulogne-Billancourt et Levallois-Perret ont un système de transports gratuits. Pourquoi certains d'entre vous ne prendraient-ils pas contact avec les usagers de ces réseaux, pour nous faire profiter de ces expériences ?

Pour nous, la participation des citoyens à la vie communale doit être autre chose qu'une information ; elle doit permettre la formulation de véritables propositions puis leur réalisation. Nous sommes à votre disposition pour avancer dans cette voie.

Marc BECHET
Madeleine DARBEL
Jean-François THERY

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cercle féminin d'amitié européenne

Deux conférences d'actualité retiennent fortement l'attention des adhérentes du C.F.A.E. en cette fin d'hiver 1983.

Comment est-on passé de l'étalon-or, base des échanges avant la Première Guerre Mondiale, à la situation de "désordre monétaire international" qui va s'aggravant dangereusement ? C'est ce que Monsieur Pierre-Etienne FOURNIER, Directeur-Adjoint de la Banque de France, Chargé de mission à la Direction du Trésor Service des Affaires Internationales, traita avec brillant. Sa conclusion fut que seule une remise en ordre du système permettrait d'envisager la diminution de l'inflation et la maîtrise du chômage, indispensables au maintien de l'équilibre mondial.

Monsieur Henri MENUJER, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris et chercheur à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, parla de "l'Allemagne de Helmut SCHMIDT à Helmut KOHL". Avec clarté et maîtrise, il exposa les causes du changement (mais dans la continuité) de coalition d'octobre dernier confirmé par les élections du 6 mars. Il démonta le subtil mécanisme de la procédure électorale qui aboutit au triomphe (justement dosé) de Helmut KOHL. Quelles sont les perspectives ? En politique extérieure : ancrage dans le camp européen et atlantique et maintien, cependant, de l'Ostpolitik. En politique intérieure : pas de crise majeure dans les quatre ans à venir mais des contestations, sans doute importantes, du fait de décisions impopulaires, obligatoires, dans les domaines social, énergétique, militaire... On ne pouvait désirer meilleure préparation pour les dix-huit Clodoaldiennes invitées à BAD-GODESBERG fin avril.



Provins

"Tout Provins enserré dans les remparts est un monument".

Arts & loisirs

Le 21 juin, pour terminer le programme de l'année en beauté, vous pourrez aller à la découverte de PROVINS, visiter ses remparts, ses souterrains, ses églises, ses monuments. Une promenade agrémentée d'un déjeuner que nous espérons joyeux, pour vous et vos amis.

Visite guidée par petits groupes.

Renseignements :
15 bis, avenue de la Pommeraie.

Deux ou trois choses que nous savons d'elles... ont été déclarées à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt.

- **Le 15 mars** : L'Association Vincent KADCUBEK

Objet : Aide matérielle et morale à la paroisse polonaise de Jedrzejow par jumelage avec la paroisse de Saint-Cloud.

Siège social : 69, avenue du Maréchal Foch.

- **Le 28 avril** : L'Association Sportive des P.T.T. de Saint-Cloud

Objet : permettre aux agents du bureau de pratiquer le sport de leur choix et d'organiser des loisirs à caractère sportif.

Siège social : 17, boulevard de la République.

- **Le 29 avril** : L'Association AMICALE DES LOCATAIRES du 18-JUIN transfère son Siège social du 6, rue des Milons à Saint-Cloud, au 21, rue du 18 Juin.



Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

Les inscriptions définitives des nouveaux élèves se feront dans la mesure des places disponibles :

- du 12 au 16 septembre de 14 à 19 h.
- le samedi 17 septembre de 10 à 12 h.

Conseils d'orientation :

- 20 et 21 juin de 14 à 16 h.
- 12 et 13 septembre de 14 à 16 h.

Reprise des cours :

Jeudi 22 septembre 1983

Renseignements : 771.08.74

en juin et à partir du 12 septembre : tous les jours (sauf samedi et dimanche) de 14 à 19 h - le samedi de 10 à 12 h.

Salon des artistes clodoaldiens



Mme WORBE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles et M. FOURCADE.

De nombreuses œuvres s'inscrivant dans le cadre du Salon des Artistes Clodoaldiens ont été remarquées cette année encore. Cet éventail, très apprécié des spectateurs, n'a pas facilité le choix des membres du jury qui délibérèrent pendant plusieurs heures.

A l'issue de celles-ci ont été décernés :

- le Grand Prix de la Ville de Saint-Cloud à M. CHAUVIN
- la Médaille de la Ville de Saint-Cloud à Mme RIVIERE
- le Prix des Artistes Clodoaldiens à Mme FRONTY.

Le Salon a également décerné une mention spéciale à Mme du PATY de CLAM. Une mention sculpture à M. LAIZET, une mention à Mme LORTSCH et une à M. SAUNIER. Mme VERDET reçut quant à elle le Prix du Rotary.

Ces nombreuses récompenses firent l'objet d'une remise officielle à la Mairie au début du mois de juin, au cours de laquelle Jean-Pierre FOURCADE pu féliciter de vive voix ces heureux récipiendaires.

L'association les papillons blancs de Saint-Cloud et sa région

Voici bientôt vingt-trois ans, vingt-cinq parents d'enfants inadaptés décidaient de créer une Association pour la défense des droits de leurs enfants et la reconnaissance de leurs besoins spécifiques. Le premier Président en fut Monsieur VERNON, ancien Président de l'U.N.A.P.E.I., toujours administrateur. Grâce à Monsieur CHAVETON, alors Maire de Saint-Cloud, un premier établissement pu accueillir vingt-six enfants dans des locaux prêtés par la Mairie. Ce fut la première action de l'Association.

A ce jour, trois établissements existent dans des bâtiments appartenant à l'Association :

- un I.M.P.-I.M.Pro } pour les enfants
- un Internat } et adolescents
- un Centre d'Aide par le travail pour les adultes

L'action principale de notre Association est de venir en aide aux familles concernées en leur apportant un soutien moral certes, mais aussi des structures d'ac-

cueil pour leurs enfants, adolescents ou adultes handicapés. Que le lecteur n'hésite pas, s'il connaît dans ses relations des parents concernés, à leur conseiller de contacter l'Association "LES PAILLONS BLANCS DE SAINT-CLOUD et sa Région".

Notre Association a organisé le 21 avril 1983 un gala qui réunissait : ZOIA TANNOVA, Soprano - Janine VICTOR, Pianiste - Caroline MOUFLETTE du Conservatoire National de Danse - Jennifer GOUBE et Bernard BOUCHER de l'Opéra de Paris.

Un programme de choix qui, malheureusement, n'a pas reçu des clodoaldiens l'accueil favorable qui aurait dû être le sien du fait de l'action de l'Association, mais aussi de la qualité des artistes.

D'autres manifestations seront programmées au bénéfice de l'enfance inadaptée, manifestations plus que jamais nécessaires en ces temps difficiles.

Association des anciens combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

La démission du Président André DUPILLE a fait l'objet d'une réunion exceptionnelle qui s'est tenue à la fin du mois de mars au Centre Aéré Gounod et au cours de laquelle on notait la présence du Père MERCIER, ancien Prisonnier de Guerre.

Lors de son introduction, Fernand PESSIN, Président d'Honneur, rappela les activités de l'A.C.P.G. - C.A.T.M., fit appel à la bonne volonté indispensable à la survie de la section et souligna la nécessité d'assurer la relève des aînés disparus.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents d'Honneur :

Messieurs ANTONAT, PESSIN, DUPILLE

Président :

Serge DECADI (C.A.T.M.)

Vice-Présidents :

GIBRAT (C.A.T.M.) RUEZ (P.G.)
MESNIL (C.T.A.M.) BAPPEL (P.G.)

Secrétaire-générale :

R. MAURICE (Vve de P.G.)

Secrétaire adjoint :

J. de CAMBRY (P.G.)

Trésorière comptable :

R. BAULARD (Vve de P.G.)

Trésorier adjoint :

MELKONIANZ (P.G.)

Commissaire aux comptes :

GUYOT (P.G.)

Commissaire adjoint :

CHEMIN (P.G.)

Porte Drapeau :

HAMMOUYA (titulaire C.A.T.M.)

Porte Drapeau remplaçant :

CHEMIN (P.G.)

Membres du Bureau :

COQUET, DUPILLE, GIARD, HAMMOUYA
PESSIN, RENARD, TAPPE, TEDALDI,
RIBIERE.

**Toute correspondance
doit être adressée**

**au Secrétariat Général de l'A.C.P.G.-
C.A.T.M.
de Saint-Cloud, 27, boulevard Sénard
Tél. 602.01.51.**

28 mai-5 juin : FETE DU SPORT 1983

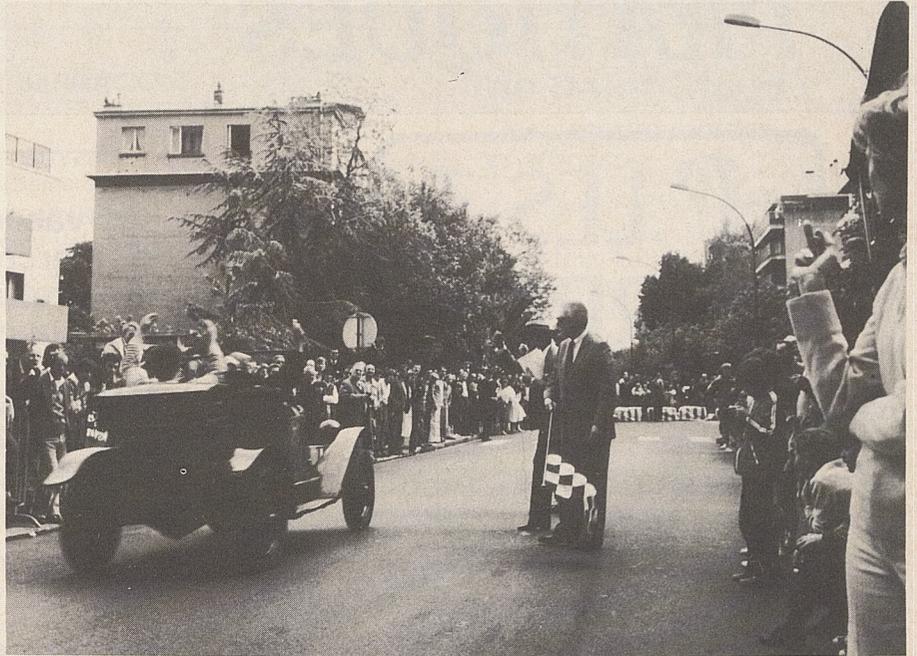
Une semaine bien remplie



Des nombreuses animations se sont succédées tout au long du dimanche 5 juin : un événement couvert par la radio locale C.V.S. qui anima toute la soirée de cette très bonne journée.



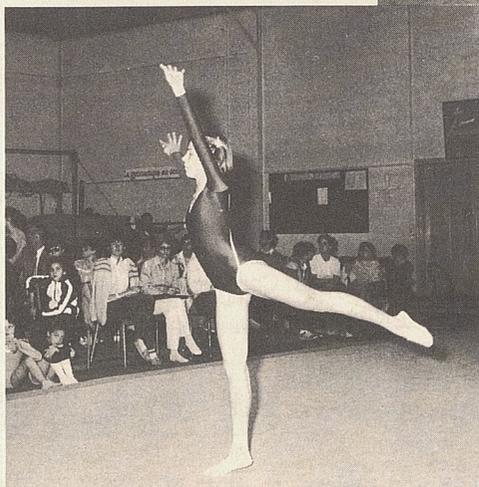
Tir à l'arc : une démonstration toujours impressionnante tant pour les initiés que pour les néophytes.



La course de régularité des grand-mères automobiles attire chaque année une foule enthousiaste qui suit l'épreuve d'un bout à l'autre : l'occasion pour tous d'admirer le polissage des cuivres et des carrosseries de ces merveilleuses machines.



Coupes et trophés ont été remis à tous ces jeunes champions judokas - et aux gagnants des jeux d'enfants organisés sur le Terrain de l'Avre - (photo ci-dessus). Nous les félicitons et les engageons à persévérer en vue des compétitions de 1984.



Une très belle démonstration de gymnastique a été faite cette année encore. Une animation qui aurait sans doute pu être vue par davantage de spectateurs.

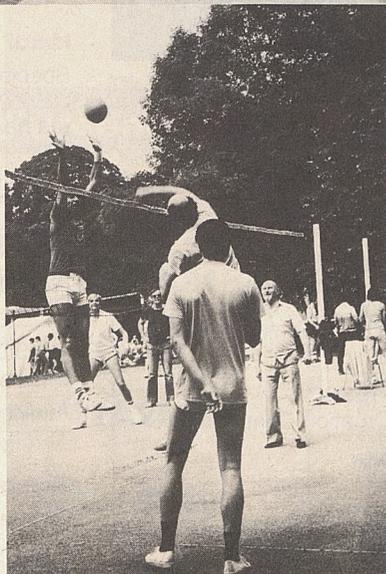
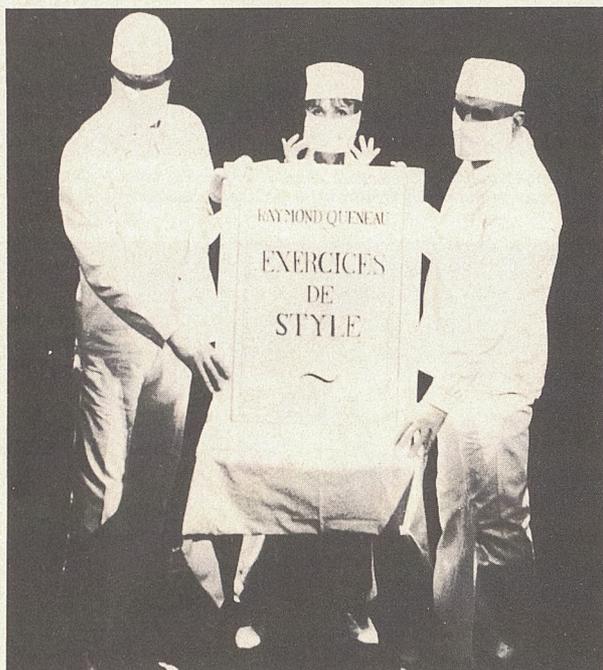


Photo ci-contre : les jeux d'équipes ont également occupés une place de choix dans cette fête du sport 1983 : ici un tournoi de volley-ball adultes.

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

LES 3 PIERROTS

CENTRE CULTUREL



Plusieurs soirées de qualité ont été présentées au Centre Culturel des 3 Pierrots lors du second trimestre parmi lesquelles les spectateurs clodoaldiens purent voir (ou revoir) *EXERCICES DE STYLE* : la pièce de Raymond Queneau servie par la magistrale interprétation de Danièle Lebrun, Jacque Seiler, (également metteur en scène) et Jacques Bodet.

PROGRAMME CINEMA

" L'ETE MEURTRIER " de Jean BECKER
avec Isabelle ADJANI - Alain SOUCHON.

" DANS LA VILLE BLANCHE " d'Alain TANNER
avec Bruno GANTZ.

" L'ARGENT " de Robert BRESSON
Grand Prix du Cinéma de Création Cannes 83.

" FURIO " de Nagisa OSHIMA
avec David BOWIE.

" LES 55 JOURS DE PEKIN " de Nicholas RAY
avec Charlton HESTON - Ava GARDNER.

Les vacances d'été approchent et le mercredi 30 juillet le Centre Culturel fermera ses portes pour les rouvrir le mercredi 31 août.

Mais en attendant, quelques bonnes soirées clodoaldiennes vous sont encore proposées.

Mercredi 15 à 20 h 30

Soirée théâtrale jouée par les scolaires

1^{re} partie : " HISTOIRE DE BABAR " pour les enfants de 3 à 7 ans (1^{er} Prix du concours Inter-scolaire d'Art Dramatique, organisé par la Ville de Versailles)

2^e partie : " LES TROIS MOUSQUETAIRES " (Prix de la Guilde Européenne) par les élèves du Collège Emile Verhaeren. Entrée libre.

Dimanche 19 à 17 heures

RECITAL OLIVIA GARNIER - MALGORZATA SKARBOWSKA, élèves de l'Ecole de Piano Pierre FARAGGI.

Au programme : œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Schumann, Ravel, Bacewicz. Entrée libre.

Renseignements et réservation : secrétariat de l'Ecole - 90, boulevard de la République (771.83.68)

Mardi 21 à 21 heures

Spectacle de danse rythmique et soirée théâtrale " LE BAL DES VOLEURS " ; organisés par les Guides et Scouts Unitaires de France, au profit de la Lutte contre le Cancer :

Prix : adultes : 15 francs - enfants : 10 francs.

Vente des billets au moment de la séance.

Mercredi 22 de 20 h 15 à 23 heures

Auditions des Elèves du Conservatoire Municipal de Saint-Cloud. Entrée libre.

Dimanche 26 à 17 heures

Auditions des Elèves de M. NEKROUF NEGRIER. Entrée libre.

Mercredi 29 à 21 heures

Spectacle interprété par les Elèves de 3^e de l'Institution Saint Pie-X : " LE MIRACLE DES PAUVRES CLAIRES ET DE L'HOMME AU KEPI BRODE ", pièce de Henri GHEON.

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Service de garde

DATES	PHARMACIENS
Dimanche 19 juin	Madame N'GUYEN 9, avenue Bernard Palissy
Dimanche 26 juin	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val d'Or
Dimanche 3 juillet	Monsieur RIGAL 86, boulevard de la République
Dimanche 10 juillet Jeudi 14 juillet	} Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval
Dimanche 17 juillet	
Dimanche 24 juillet	Madame BAILLY 17, rue de l'Église
Dimanche 31 juillet	Madame CERVEAUX 2 ter, rue Royale
Dimanche 7 août	Madame N'GUYEN 9, avenue Bernard Palissy
Dimanche 14 août Lundi 15 août	} Mesdames LOCQUET et NOUHEN 160, boulevard de la République
Dimanche 21 août	
Dimanche 28 août	Madame MICLEA 3, Parc de la Bérengère
Dimanche 4 septembre	Monsieur TEISSIER 14, avenue de Longchamp
Dimanche 11 septembre	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val d'Or
Dimanche 18 septembre	Monsieur RIGAL 86, boulevard de la République

Rappelez-vous que :

• Mme WAINER-LEMOINE, Pédiatre au 12, place de l'Église (602.02.02), est spécialisée dans les maladies allergiques infantiles.

Le Docteur WAINER-LEMOINE effectue également des visites urgentes à domicile.

• M. BOUTIN, Chirurgien Dentiste au 35, boulevard de la République (602.58.94) assurera des permanences de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 pendant les mois de juillet et août.

En cas d'urgence

Police-Secours	17
Pompiers	18
Centre Anti-Poisons	205.63.29
Service des Brûlés	772.91.91
Service d'Urgence Médical	15
Service d'Urgence Dentaire	776.25.42
<i>dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h</i>	
Taxis	602.90.60
Commissariats	602.09.67

L'accident en gare de Saint-Cloud :

Des secours rapides et efficaces

Le 6 juin, le train 444 venant de Saint-Lazare à destination de Saint-Nom-la-Bretèche est entré en collision avec le train 497 B qui le précédait et se trouvait à l'arrêt en gare de Saint-Cloud, à destination de Versailles. L'accident – il s'agit dans la terminologie ferroviaire d'un "rattrapage" – s'est produit à 19 heures, donc à une heure de trafic de pointe où les deux convois avaient un grand nombre de voyageurs à bord. Le choc a eu lieu à une vitesse de 27 km/h. Une centaine de voyageurs furent blessés, légèrement pour la plupart. Les secours furent organisés dans les meilleures conditions de rapidité et d'efficacité. L'application du Plan Rose déclencha immédiatement l'intervention de quinze casernes de pompiers, des équipes de la Croix Rouge, d'un hélicoptère de la Protection Civile, le service d'ordre étant assuré par le Commissariat de Police. Après avoir reçu les premiers soins, 53 personnes furent dirigées sur les quatre hôpitaux de Saint-Cloud, Garches, Versailles et Suresnes. La moitié d'entre elles purent quitter l'hôpital dès le lendemain matin. A la date du 10 juin huit personnes étaient encore hospitalisées, dont deux ont été plus sérieusement atteintes, bien que leur état n'inspire pas d'inquiétude.

Quant aux circonstances de l'accident, il semble dans l'état actuel de l'enquête qu'il s'est agi d'une erreur de conduite. Arrêté normalement à 500 mètres de la gare, le train de Saint-Nom-la-Bretèche a repris sa marche, mais son mécanicien aurait programmé une vitesse de 90 km/h, et bien qu'une telle vitesse n'ait évidemment pas été atteinte sur un trajet aussi court, le convoi n'a pu être stoppé avant de rejoindre le train encore en gare.

DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Comité de Saint-Cloud

602.42.53 16, rue de Garches



Résultats financiers pour 1982

Les diverses activités dont le Comité de Saint-Cloud assure la gestion sont regroupées suivant quatre budgets distincts.

Pour l'année 1982, les montants des recettes inscrites à ces budgets sont les suivants :

- Comité	= 164 145 F
- Crèche Familiale	= 2 308 479 F
	(pour 12 163 journées de garde)
- Halte-Garderie	= 503 156 F
	(pour 9 895 heures de garde)
- Mini-Crèche	= 641 932 F
	(pour 1 969 journées de garde)

On observe une progression de ces résultats de 29 % par rapport à ceux de 1981.

Une telle progression, bien que plus limitée que les 58,9 % de hausse constatés entre les exercices 1981 et 1980, est motivée essentiellement par les majorations de salaires et de charges salariales appliquées en cours d'année.

Le poste salaires et charges qui, à lui seul intervient respectivement pour 95,6 %, 85,8 % et 80,1 % dans les dépenses globales de la Crèche Familiale, de la Halte-Garderie et de la Mini-Crèche, est une augmentation moyenne de 20 % par rapport à l'année 1981, l'effectif du personnel étant demeuré stable en cours d'année.

Les graphiques ci-contre concrétisent en pourcentage le fonctionnement des diverses activités du Comité.

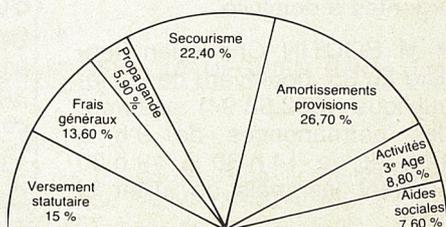
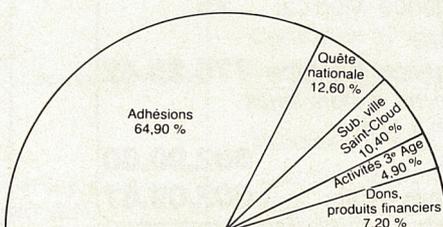
Par ailleurs, une augmentation significative du fonds de dotation propre à chaque établissement a été effectuée par prélèvements sur les résultats de l'exercice ou sur les reports à nouveau.

En plus de la Crèche Familiale, de la Halte-Garderie et de la Mini-Crèche dont la gestion sous contrôle administratif nécessite l'utilisation de fonds publics importants, le Comité poursuit et intensifie, avec le concours précieux des " Béné-

voles ", ses activités dans des domaines variés : S.O.S. Entraide, Malades à domicile, Allo Mamie, Entretiens physiques pour le 3^e Age, Secourisme, Enseignement, Secours ponctuel et international, Collecte de matériels divers et redistributions.

Il convient enfin de signaler pour 1983, une importante modification des structures de la Halte-Garderie et de la Mini-Crèche de l'avenue de Fouilleuse. Ces deux établissements fonctionnent actuellement dans les mêmes locaux. Ils seront séparés par l'aménagement et l'installation de l'un d'eux dans de nouveaux locaux plus spacieux. La Mini-Crèche sera dotée de 18 lits (contre 10 actuellement) et la Halte-Garderie pourra héberger 25 enfants (contre 20 actuellement).

COMITÉ			
RECETTES	DÉPENSES		
Adhésions	106 587,50	Versement statu	19 600,00
Quête nationale	20 674,65	Frais généraux	17 775,33
Sub. ville St-Cloud	17 000,00	Propagande	7 719,42
Activités 3 ^e Age	8 108,50	Secourisme	29 177,85
Dons, Prod. financiers	11 774,12	Amortis. Provisions	34 811,15
		Activités 3 ^e Age	11 498,53
		Aides sociales	9 896,06
Total	164 144,77	Total	130 478,34



CRECHE FAMILIALE

RECETTES

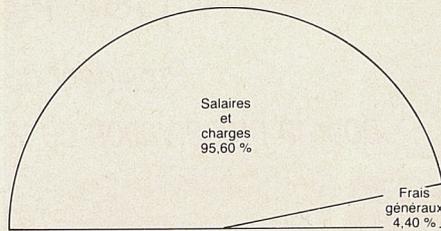
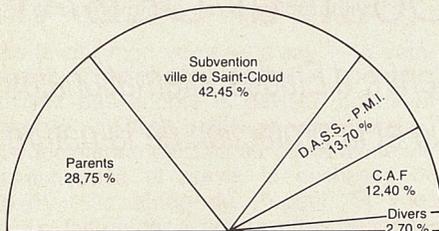
Particip. Parents	664 141,31
Suubvent. ville St-Cloud	980 000,00
D.A.S.S. - P.M.I.	316 290,00
C.A.F.	286 208,00
Divers	61 839,51

Total **2 308 478,82**

Prix de revient par jour 153,08 F

DÉPENSES

Salaires et charges.....	1 779 532,52
Frais généraux divers	82 447,62
Total	1 861 980,14



HALTE-GARDERIE

RECETTES

Particip. Parents	65 422,05
Suubvent. ville St-Cloud	396 000,00
C.A.F.	13 866,00
Divers	27 867,59

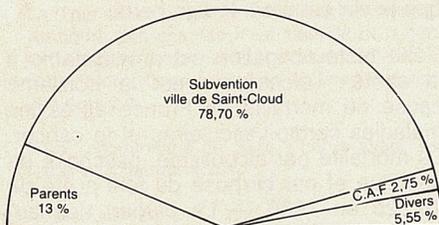
Total **503 155,64**

Prix de revient par heure de garde 44,97 F
Participation des parents 6,60 F

Tarif dégressif suivant :
le nombre d'enfants et le nombre d'heures.

DEPENSES

Salaires et charges	368 986,24
Frais généraux	61 023,10
Total	430 009,34



MINI-CRECHE

RECETTES

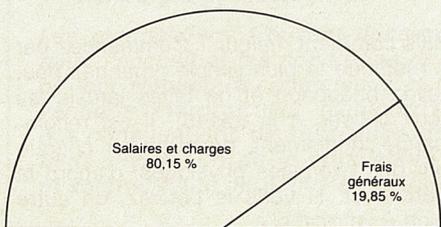
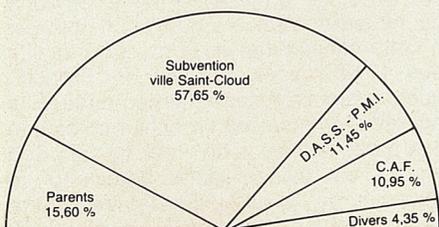
Particip. Parents	100 364,60
Subvent. Ville St-Cloud	370 000,00
D.A.S.S. - P.M.I.	73 537,50
C.A.F.	70 162,00
Divers	27 867,59

Total **641 931,69**

Prix de revient par jour 233,88 F
Participation des parents 14 à 82 F

DÉPENSES

Salaires et charges	368 986,25
Frais généraux	91 524,93
Total	460 511,18



A votre santé...

par le Docteur DEBAT

*Président du Centre d'Études Internationales
pour la préservation de la Vie et la protection de la nature*



Manger peu, boire beaucoup (d'eau) pratiquer chaque jour des exercices physiques participent à éliminer les graisses superflues dont souffrent tellement les français.

Répondant au nom de notre "Centre d'études" (1) au Club européen de la Santé (2) qui nous demandait quelles règles il fallait suivre pour vivre mieux et plus longtemps, j'ai proposé celles que conseille le Professeur PEQUIGNOT : " Ne pas dépasser son poids physiologique, ne pas boire d'alcool, ne pas fumer, respecter le code de la route, ce sont sans doute les quatre prescriptions les plus importantes de la médecine préventive des pays occidentaux ".

Il est certain en effet, et les statistiques des compagnies d'assurances sur la vie en témoignent, que le taux de mortalité est le plus faible pour les sujets ayant un poids inférieur de dix à quinze pour cent à la normale et qu'il s'élève au contraire rapidement avec un poids supérieur de vingt cinq à cinquante pour cent à la moyenne.

Le Professeur Jean TREMOLIÈRES estimait que l'obésité devient dangereuse lorsqu'elle s'accompagne d'hyperglycémie, d'hypercholestérolémie, d'hypertriglycéridémie et d'hypertension. Votre médecin fera ces contrôles avec l'aide du plus proche laboratoire d'analyses médicales. Comment évaluer le juste poids ? Si vous avez des doutes après avoir consulté votre miroir il vous suffit d'appliquer la formule de LORENTZ (3).

Nous basant sur des données récentes selon lesquelles les Français capitalisent 240 000 000 kg de graisse superflue, nous avons calculé que ce poids excédentaire global représentait vingt cinq fois celui de la Tour Eiffel après sa cure d'amaigrissement (4).

Mais comment maigrir ? Commencez par la méthode la plus simple : mangez peu, buvez beaucoup et ne faites jamais les deux choses à la fois (5). Il est recommandé, également, de pratiquer chaque jour des exercices physiques, d'abord la marche et, si vous le pouvez, un autre sport à votre choix.

Monsieur FOURCADE a bien accueilli notre suggestion de mettre à la disposition des clodoaldiens courageux un parcours type " Vita " (6) sur le pourtour du parc public de l'Avre pour leur permettre de se livrer à un entraînement matinal.

Il est à peine besoin de rappeler les méfaits de l'alcoolisme tant ils sont connus et évidents.

Pour notre malheur, notre pays, grand producteur de vin (60 millions d'hectolitres en moyenne) et d'alcool (900 000 hectolitres), détient le record mondial de l'alcoolisme avec 13,7 litres par habitant (en équivalent d'alcool à 100°) sous le fallacieux prétexte que lorsque le vin est tiré il faut le boire.

Cette triste obligation est préjudiciable à la santé : l'alcoolisme est la troisième cause de mortalité en France après les maladies cardio-vasculaires et le cancer. La mortalité par alcoolisme, psychose alcoolique et par cirrhose du foie a été de 18 225 en 1980 — La plupart des auteurs estiment que ce chiffre doit être doublé — certains disent même triplé — si l'on tient compte des causes de mortalité indirecte (cancers des voies aéro-digestives, suicides, homicides, accidents de la circulation, accidents du travail etc). Nous avons la chance d'avoir à l'hôpital de Saint-Cloud un service d'alcoologie fondé par le regretté Docteur HAAS.

Les méfaits du tabagisme rivalisent avec ceux de l'alcoolisme et conjuguent souvent leurs effets. Ceux qui boivent plus que de raison sont presque toujours des fumeurs invétérés.

En 1980, 85 milliards de cigarettes ont été achetées en France par 17 millions de fumeurs habituels. On peut attribuer à cette consommation la presque totalité des 17 000 décès par cancers bronchiques enregistrés cette même année. Elle aggrave le risque de bronchite chronique liée à des pollutions diverses de l'air. Son impact est évident dans beaucoup de maladies de l'appareil circulatoire : artérites, cardiopathies ischémiques.

Il faut retenir l'opinion du Professeur TUBIANA, directeur de l'Institut Gustave ROUSSY à Villejuif : " En France, le tabac et l'alcool paraissent être à l'origine de la moitié des cancers de l'homme ".

Les accidents de la route constituent, après ceux que nous venons de citer, un autre fléau national. La presse vient de nous apprendre que les 4,5 millions d'accidents annuels constatés sur notre territoire coûtent environ 65 milliards de francs. En dehors des dégâts matériels faciles à évaluer, l'incidence sur la mortalité et la morbidité est considérable.

En levant mon verre — d'eau — à votre santé, il me reste à souhaiter que vous n'ayez pas adopté la devise " courte et bonne " qu'avait mise en pratique une clodoaldienne célèbre au cours d'une vie tumultueuse et brève, la duchesse de Berry, fille aînée du Régent. Si vous aviez fait ce choix nos recettes de longévité seraient sans objet. La " dolce vita " est éphémère.

1. " Centre d'études internationales pour la préservation de la vie et la protection de la nature ", 29, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.

2. " Club européen de la santé ", 9, boulevard des Capucines, 75002 Paris.

3. Formule de Lorentz :
Taille théorique (en kg)

$$= \text{taille théorique en cm} - 100 \frac{(\text{taille} - 150)}{K}$$

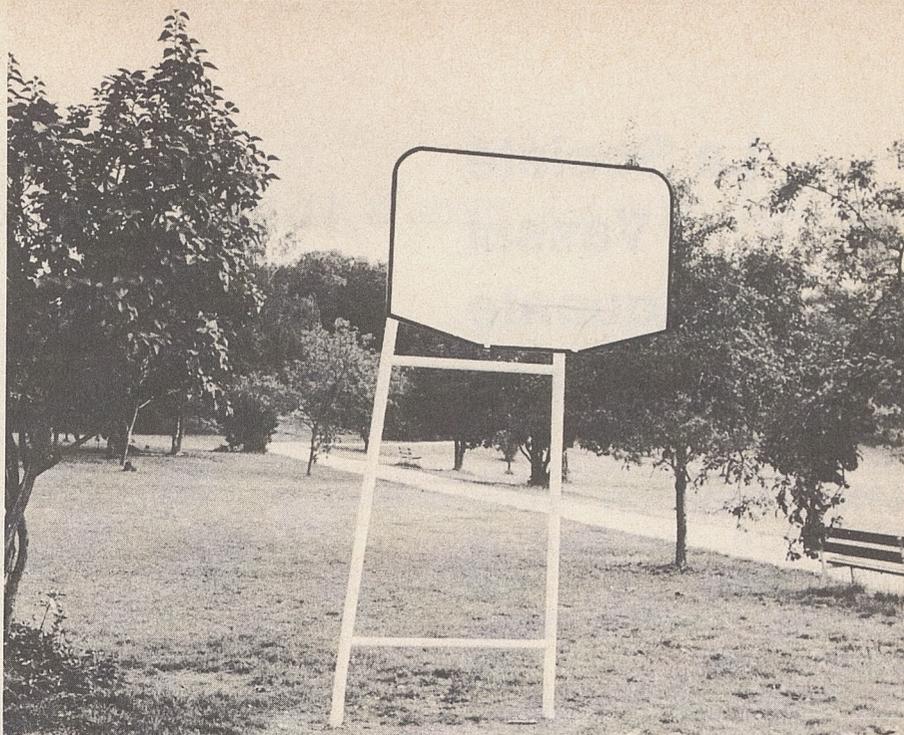
K = 4 pour les hommes,
K = 2 pour les femmes.

4. La Tour Eiffel pesait à l'origine 9 700 tonnes. Au cours des ans elle s'est alourdie de 1 000 tonnes qu'un traitement chirurgical vient de lui faire perdre. Cette cure était nécessaire à son bon équilibre.

5. Il est recommandé de boire 1 heure avant les repas et 4 heures après.

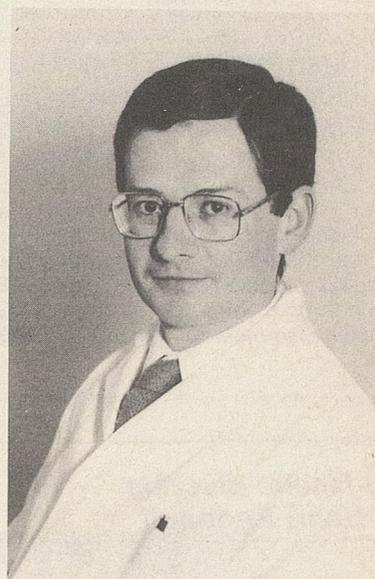
6. " Parcours Vita "

La Compagnie d'Assurances Vita qui a son siège à Zurich a pris l'initiative de créer des parcours de santé jalonnés généralement dans des zones boisées, sur lesquels sont placés des agrès pour faire des exercices qui interrompent la course.



Mettre à la disposition des clodoaldiens un parcours type " VITA " sur le pourtour du Terrain de l'Avre.

UN NOUVEAU CHEF DE SERVICE AU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CLOUD



Depuis janvier 1983, le Service de Chirurgie Viscérale et Générale du Centre Hospitalier est dirigé à plein temps par un nouveau Chef de Service :

le Docteur Jean-Paul PUJOL
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique-Assistant des Hôpitaux de Paris.

Le Docteur PUJOL est un spécialiste de la Chirurgie hépato-biliaire et des cancers digestifs qu'il exerça longtemps comme assistant à l'Hôpital Paul-Brousse de Villejuif.

Il dirige un service, entièrement rénové en 1981, situé au troisième étage de l'Hôpital et comportant 41 lits d'hospitalisation.

Avec le Chef de Service, l'organigramme du service comprend deux Assistants (les Docteurs BONNAUD et DEVIEN) et deux Attachés (les Docteurs DESFEMMES et VILLEY) qui assurent ainsi les trois activités principales de ce service :

- la chirurgie digestive,
- la chirurgie urologique,
- la chirurgie gynécologique.

Les clodoaldiens trouvent désormais dans des locaux entièrement refaits, l'accueil et les conditions de séjour qu'ils sont en droit d'attendre de leur Hôpital, la compétence et les moyens que nécessitent les interventions chirurgicales d'aujourd'hui (bloc-opératoires, réanimation...), des consultations de spécialités multiples et un service d'urgence à l'entière disposition de la population, 24 h sur 24, pour accueillir, orienter et soigner toute personne en détresse.

La Société Vassal a cinquante ans

Une réception sympathique, où tout le personnel a été convié, dans le beau cadre du Golf de Saint-Cloud, a marqué récemment le cinquantenaire de la fondation de la société R. VASSAL.

par Jérôme YEATMAN
*Conseiller Municipal délégué à l'emploi
et aux Relations avec les entreprises*



Les Clodoaldiens, comme tous les Français, doivent être fiers des entreprises industrielles implantées dans leur ville. Certaines sont connues de tous. D'autres, plus discrètes, mériteraient de l'être mieux.

Une façade discrète rue Henri Regnault

Peu de nos concitoyens se doutent de l'activité qui règne derrière une façade discrète de la rue Henri Regnault où, depuis cinquante ans, des ingénieurs et des techniciens passionnés de travail bien fait, conçoivent et construisent sur mesure des moteurs électriques destinés à plus de deux mille clients répartis aux quatre coins du monde, dont certains comptent parmi les noms les plus prestigieux de notre industrie : Michelin, Alstom, C.G.E., Commissariat à l'Énergie Atomique, etc...

Spécialité : les motoréducteurs

Le beau catalogue trilingue (français, anglais, allemand) que la société R. VASSAL vient de publier pour présenter ses

principaux produits s'ouvre sur une définition des motoréducteurs qui sont sa spécialité : "moteurs électriques de puissance fractionnaire avec réducteur de vitesse mécanique incorporé". Cela fait ressentir au profane le besoin d'en savoir plus ! Fabriquant en petites séries et selon les spécificités désirées par chaque client, Madame VASSAL, Présidente de la société, assure pouvoir fournir des motoréducteurs de plus d'un million de modèles différents grâce au matériel extrêmement perfectionné dont elle dispose et aux prouesses techniques de ses collaborateurs.

Quelques exemples pris dans le catalogue :

- motoréducteurs à pignons hélicoïdaux ;
- motoréducteurs à roue et vis sans fin ;
- motoréducteurs avec variateurs de vitesse ;
- motoréducteurs à deux étages de réduction ;
- moteurs antidéflagrants ;
- contrôleurs de tenue de granulés, etc.

Madame VASSAL : à la tête de l'entreprise depuis 50 ans

Il est spectaculaire de visiter les ateliers, bien éclairés et situés au milieu d'un parc

verdoyant, où les 48 salariés, dont beaucoup ont de très nombreuses années de maison, sous la direction de Monsieur FERRAILLE, élaborent et fabriquent des moteurs de plus en plus variés et perfectionnés. Les techniciens programment les machines-outils les plus modernes, dont certaines, importées du Japon, sont de vrais robots qui exécutent les travaux mécaniques les plus minutieux. Mais, il faut encore l'adresse manuelle des bobineuses pour tresser les fils de cuivre selon les combinaisons requises, de même que l'attention des magasiniers pour expédier chaque moteur vers son lieu de destination : Grande-Bretagne, Côte d'Ivoire, Brésil, Allemagne, Cadarache ou Saclay, Clermont-Ferrand ou Montréal.

Cette entreprise, exemplaire à bien des points de vue, est aussi exceptionnelle par le fait que depuis cinquante ans la même personne se trouve à sa tête. En effet, Madame VASSAL, qui a toujours activement secondé son mari depuis la fondation de la société en 1933, en a pris la présidence lors de la disparition de ce dernier, il y a six ans. Il faut saluer la performance de ce chef d'entreprise, qui, alors que ses propres enfants ont déjà atteint l'âge de la retraite, trouve encore l'enthousiasme et l'énergie nécessaires pour développer et moderniser une maison aussi performante et compétitive.

Longue vie encore à Madame VASSAL et à la Société R. VASSAL.



L'artisanat dans la vie locale

L'artisanat constitue de nos jours, un poids économique important dans le pays. C'est une activité particulière centrée sur le chef de l'entreprise, l'artisan. L'artisan doit avoir d'excellentes connaissances techniques et professionnelles et de solides qualités humaines. L'artisan est à la fois homme d'équipe, technicien vendeur, formateur et gestionnaire.

L'artisanat participe à la production soit directement, soit par sous-traitance. Il peut être prestataire de services ou fournisseur de produits nécessaires à la vie courante.

Bien plus, dans la période de récession économique que nous traversons, il est souvent générateur d'emplois. En effet des chômeurs se sont lancés dans l'artisanat, et après une période d'adaptation ils embauchent un apprenti, un compagnon, puis un ou plusieurs ouvriers.

Et ne l'oublions pas dans le mot "artisan" il y a le mot art. L'artisan travaille avec ses mains. Il façonne son travail et généralement avec beaucoup de goût et d'amour. L'artisan n'est pas un bricoleur et pour mériter le label "Artisan" ou "Maître Artisan" il doit avoir fait ses preuves. La Chambre de Métiers délivre cette qualification sur des critères fixés à l'échelon national et soumis à l'examen d'une Commission avant attribution.

L'artisan qui dispose le sigle "ARTISAN" ou "MAITRE ARTISAN" en son métier sur la porte de son atelier, sur la vitrine de son magasin, sur les factures vous apporte la garantie de sa qualification professionnelle et par là même son travail. Bien plus, une assurance obligatoire garantit les accidents qui pourraient se produire soit pendant l'exécution du travail, soit à la suite des travaux. Vous pouvez lui faire confiance. Ne le confondez surtout pas avec le dépanneur rapide qui s'annonce par un tract dans la boîte aux lettres avec son seul numéro de téléphone. Il n'est certes pas indispensable d'avoir pignon sur rue pour obtenir sa qualification "Artisan" ou "Maître Artisan", mais il faut avoir prouvé sa valeur professionnelle. C'est pourquoi, la Chambre des Métiers qui se veut le défenseur de l'artisan œuvre pour le développement de la qualification "Artisan" ou "Maître Artisan" en son métier, label de garantie pour le consommateur. Charcutiers, coiffeurs, fourreurs, tailleurs, matelassiers, restaurateurs de meubles, de tableaux, taxidermistes, prothésistes dentaires et surtout électriciens, plombiers chauffagistes, maçons tous sont des artisans qui peuvent vous présenter ce label de qualité.

Consommateurs donnez toujours la préférence aux artisans qui ont mérité ce label de qualité.

Artisans n'oubliez jamais de présenter votre dossier d'agrément "ARTISAN ou MAITRE ARTISAN" à la Chambre de Métiers de votre département.

Le Président de la Chambre de Métiers des Hauts-de-Seine

Raymond BOULAY

29 AVRIL : Les Bretons à Beausoleil

Pour sa journée annuelle d'animation, la Nouvelle Association des Commerçants et Artisans avait établi ses quartiers au pied de la Résidence Beausoleil. Jeux, Stands, "affaires à faire" et groupes folkloriques Breton (photo ci-contre) ont ponctué cet agréable dimanche clodoaldien. Un regret toutefois : il est dommage qu'à une ou deux exceptions près, les commerçants de la Résidence Beausoleil n'aient exceptionnellement ouverts leurs portes à cette occasion. Ils auraient accentué l'image recherchée depuis toujours par le Président, Monsieur SIMON ; développer et dynamiser le commerce dans notre ville.



Le groupe folklorique Breton.

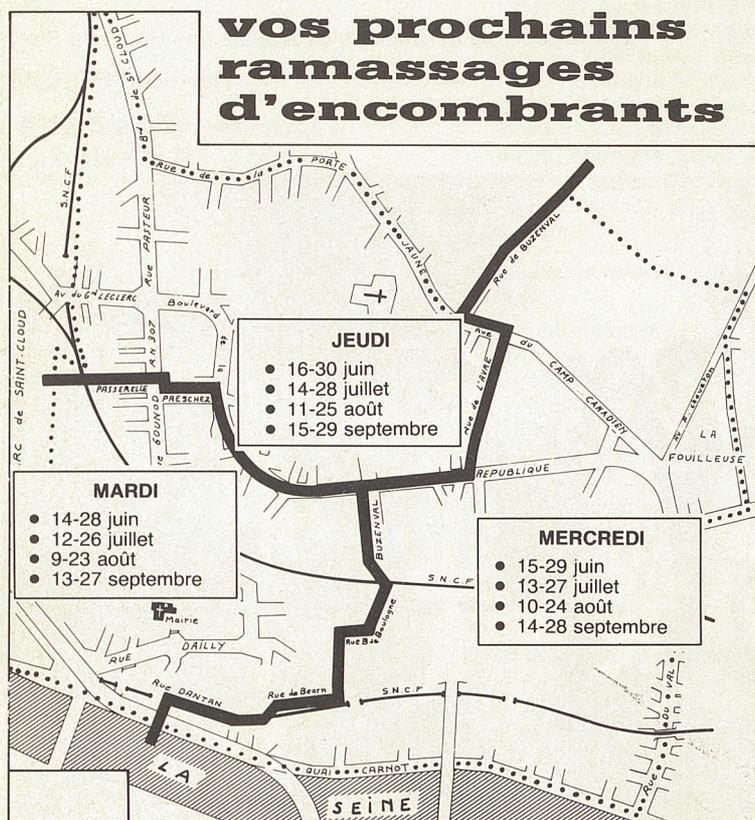
PERMIS DE CONSTRUIRE

• Permis de construire délivrés du 23 mars au 18 mai 1983

Date de l'arrêté	Adresse du Chantier	Nature des travaux
23 mars 1983	Angle Charles Blum et avenue Bernard Palissy	Entrée Charetière
18 avril 1983	63 bis, rue Sevin Vincent	Extension pavillon
18 avril 1983	37 à 51 bis, rue du Val d'Or	Réaménagement boutique
26 avril 1983	9, rue Preschez	Escalier extérieur
29 avril 1983	109, rue Sevin Vincent	Pavillon
29 avril 1983	31, rue Gounod	Pavillon - deux logements
7 mai 1983	27, boulevard de la République	Extension pavillon
7 mai 1983	8, avenue de la Pommeraie	Jardin d'hiver
18 mai 1983	45, boulevard de la République	Extension pavillon

• Demande de permis de construire déposée en Mairie et tenue à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de l'arrêté	Adresse du Chantier	Nature des travaux
29 mars 1983	126, rue des Tennerolles	Extension pavillon
1 avril 1983	6, rue Lelégard	Extension pavillon
1 avril 1983	14, rue Jacoulet	Extension pavillon
15 avril 1983	15 ter, avenue de la Pommeraie	Cave
18 avril 1983	19, rue Armengaud	Modificatif immeuble
22 avril 1983	7, avenue de la Fouilleuse	Aménagement boutique
25 avril 1983	16, rue Dailly	Jardin d'hiver
26 avril 1983	24, rue Ernest Tissot	Modificatif extension pavillon
27 avril 1983	8, avenue de Nancy	Extension pavillon
27 avril 1983	90, avenue du Maréchal Foch	Réaménagement boutique
27 avril 1983	45, rue Henri Regnault	Clôtures
29 avril 1983	18, rue Henri Regnault	Clôtures
29 avril 1983	Rénovation Centre Ville	Phase 3 immeubles (C ₁ , C ₂)
29 avril 1983	Rénovation Centre Ville	Phase 3 immeubles (Q.R.S.)
3 mai 1983	Domaine du Parc de Saint-Cloud	Modificatif station de pompage
3 mai 1983	6, rue Emile Verhaeren	Modificatif parkings
17 mai 1983	6, rue de la Porte Jaune	Pavillons
18 mai 1983	10, rue Armengaud	Parkings
18 mai 1983	24, rue Ferdinand Chartier	Extension pavillon
20 mai 1983	83, avenue du Maréchal Foch	Démolition



POUR PRENDRE

le CLODOALD

Vous n'aurez plus à téléphoner, mais étant obligatoirement sur le trajet (en rouge sur le plan) vous pourrez :

- soit vous regrouper à des arrêts fixes (non encore déterminés à l'heure ou nous imprimons)
- soit heler le chauffeur qui s'arrêtera à votre demande

CONSEIL MUNICIPAL

28 AVRIL 1983

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Jean-Pierre FOURCADE

• Bureau de Police mobile

Une expérience a été tentée par la Direction des Polices Urbaines pour renforcer les conditions de sécurité dans les quartiers excentrés.

Alternativement avec Sèvres, un véhicule aménagé en bureau stationne à Saint-Cloud, dans le quartier de la Fouilleuse (soit le matin, soit l'après-midi). Un inspecteur et deux gardiens y sont à la disposition de la population.

• Locaux de Monoprix, rue Dailly

A la suite d'interventions répétées auprès des deux sociétés, Monsieur le Maire vient d'être informé que MONOPRIX céderait à la Société " Les Comptoirs Modernes " les locaux commerciaux de la rue Dailly

pour l'installation d'un magasin alimentaire de 150 m² à l'enseigne " COMOD ".

• Indemnité de logement des Instituteurs

Le Comité des Finances locales, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, vient de fixer, pour l'année 1983, à **8.350 francs par instituteur** le montant de la compensation versée par l'État aux communes qui sont tenues de verser une indemnité de logement aux enseignants des écoles publiques maternelles et élémentaires.

Cette compensation ne couvre, toutefois, pas l'intégralité de la dépense qui est, dans le département des Hauts-de-Seine, de 11.000 francs par instituteur et par an, en moyenne.

René BASSINET

• Jury d'Assises

Comme chaque année, une commission composée de Conseillers Municipaux a procédé publiquement au tirage au sort de **75 électeurs** de Saint-Cloud, qui constitueront la liste dans laquelle seront choisis les jurés d'assises pour l'année 1983/1984.

• Comité de Quartier

M. Tony MAROSELLI rend compte de la réunion du comité de quartier du Centre qui s'est tenue le 21 avril. (cf. le chapitre " La vie dans la ville ").

Nicole FAUQUENOT

• Voirie - Équipement des quartiers

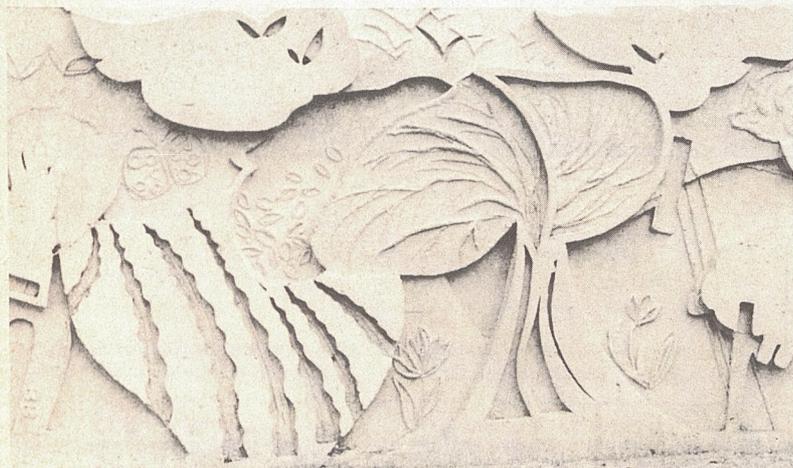
Les cinq délégués de quartier se réuniront le 4 mai pour préparer la liste des opérations de voirie à réaliser au cours du prochain plan de 6 ans.

• Rue Pasteur

La Direction de l'Équipement a aménagé une " piste cyclable " le long de l'École Américaine.

- **Stationnement, rue de la Source**

Pour mettre en valeur le mur de clôture de la M.J.C., le stationnement des véhicules sera en permanence autorisé du côté opposé.



Coffrage exécuté par Brigitte et Caroline BANET, membres de la M.J.C.

- **Taxis communaux**

Monsieur le Maire a présidé la séance d'installation de la Commission des Taxis. Un nouveau "Règlement" est à l'étude. Les artisans-taxis ont demandé la création d'une station de taxis aux environs du centre commercial de Montretout.

- **Espaces verts publics**

Quelques conflits entre propriétaires de chiens et parents de jeunes enfants sur l'utilisation des jardins publics devront être réglés par la rédaction d'un nouveau règlement qui satisfasse les uns et les autres.

- **Plantations quai Carnot**

La Direction de l'Équipement a planté des platanes pour remplacer les peupliers en train de mourir. Dans le même temps, quelques aménagements ont été effectués pour permettre aux piétons l'accès aux berges, préludes à la réalisation, par le Département des Hauts-de-Seine, d'un cheminement piétonnier le long de la Seine.

- **Plan de circulation**

La dernière opération du Plan, actuellement en cours, est la pose de feux de signalisation au carrefour du boulevard de la République et de la rue Preschez.

- **Busphone**

Plusieurs réunions de Travail ont été organisées avec la R.A.T.P. pour mettre au point les propositions de modification du service de transport urbain.

Ces propositions seront présentées, le 19 mai, à la C.E.M. de l'Urbanisme et de la Qualité de la Vie.

Docteur Raymond ARNAUD

- **Compte Administratif 1982 du B.A.S.**

La Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale a adopté le compte de l'exercice 1982 qui se solde par un excédent global de 461.000 francs. Cet excédent est dû, en particulier, à des dépenses prévues mais non effectuées, mais aussi à la générosité d'entreprises et de particuliers de Saint-Cloud qui ont attribué des dons au B.A.S. Cet excédent sera utilisé, au Budget Supplémentaire de 1983, pour des actions nouvelles en faveur des personnes âgées.

Jacques JONKA

- **Carrefour Washington**

La Direction de l'Équipement poursuit l'étude de la réalisation du passage souterrain entre le boulevard de la République et le boulevard Henri Sellier. Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année.

Monsieur JONKA a rencontré les responsables du Comité d'Établissement des Avions Marcel DASSAULT afin que les travaux de construction du Centre Sportif soient coordonnés avec l'aménagement du carrefour.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI

- **Association pour la gestion de l'Ensemble Sportif des Tourneroches**

L'Assemblée Générale de l'association a approuvé le compte d'exploitation et le bilan de l'exercice 1982 dont l'excédent permet de réduire le déficit des années antérieures. Le bilan positif est dû à une forte

augmentation de la fréquentation de la piscine et aux effets de l'installation de la "Pompe à Chaleur", qui permettent une économie des frais de chauffage.

Le Conseil Municipal félicite le Directeur de l'ensemble sportif dont la bonne gestion a été un élément déterminant dans le résultat de l'exercice 1982.

• **Tournoi de football**

Durant les fêtes de Pâques, l'U.A.S. Saint-Cloud a organisé un tournoi auquel participait l'équipe de LESSAY (Manche) qu'accompagnait Monsieur FI-

NEL, Maire de cette commune filleule de Saint-Cloud. LESSAY a d'ailleurs remporté le tournoi.

A la Pentecôte, l'équipe de football de l'U.A.S. s'est rendue à son tour à LESSAY .

Joël LEFORT des YLOUSES

• **Concertation nationale dans les écoles**

Samedi 23 avril s'est déroulée la deuxième demi-journée de concertation parents/enseignants/élus sur l'avenir de l'enseignement. Cette concertation s'est déroulée dans toutes les écoles, et a donné lieu à des discussions fructueuses.

On peut toutefois regretter que le ministère de l'Éducation nationale ait fixé deux dates qui n'ont pas permis aux élus locaux de participer comme ils l'auraient souhaité : l'une se situait en pleine campagne électorale, l'autre peu après la mise en place des nouveaux Conseils Municipaux.

• **Séjour de lycéens américains.**

Vingt élèves d'une école américaine de Boston ont séjourné quelques semaines au lycée de Saint-

Cloud, à l'initiative d'un professeur d'anglais. Une réception, à laquelle participaient leurs correspondants clodoaldiens, a été organisée le 18 avril à la mairie en l'honneur de ces jeunes américains.

• **Réunions écoles maternelles/crèches**

Le 26 avril, dans le cadre des "réunions interscolaires", les directrices des écoles maternelles ont été réunies par le Maire Adjoint chargé de l'enseignement en présence de l'inspectrice départementale. Les directrices de crèches ont été invitées par Madame F. OLIVIER, maire-Adjoint, à cette réunion dont l'objet principal était le passage des enfants de la crèche à l'école maternelle.

Mireille WORBE

• **Bibliothèque Municipale**

La Commission de la Bibliothèque a tenu sa première réunion, et a remarqué, en particulier, l'effort réalisé par le personnel de la bibliothèque pour mettre en valeur les livres anciens.

• **Centre Culturel des "3 Pierrots"**

Le bilan du Centre Culturel qui vient de fêter son premier anniversaire est encourageant : à ce jour, plus de 104.000 spectateurs ont fréquenté le centre, dont 68.143 pour le cinéma.

Michel GUAY, Conseiller Délégué

• **Jumelage**

Monsieur M. GUAY a représenté la ville de Saint-Cloud au traditionnel "Bal de la Reine" à Windson-Maidenhead. Il a, à cette occasion, pris d'utiles contacts avec les représentants des villes jumelées avec Saint-Cloud.

Monsieur le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation de pouvoir que lui a donné le Conseil Municipal et qui concernent :

– Un marché négocié pour la fourniture de papeterie, d'articles et de matériels divers de bureau. Une police d'assurance temporaire "tous risques exposition". La vente par la ville d'une machine à tirer les plans ANTI-NEA. Le contrat de maintenance de l'ordinateur CII-HB.

– L'engagement de l'ensemble artistique devant assurer l'animation du Repas de l'Amitié. La vente par la ville de Saint-Cloud d'un véhicule Renault 4L Fourgonnette. Un contrat avec le Théâtre Aujourd'hui pour le spectacle "Exercices de style", du 6 mai 1983 (Centre Culturel des "3 Pierrots"). Un contrat de co-réalisation du spectacle "La Cerisaie" d'Anton TCHEKHOV, du mercredi 18 mai 1983 (Centre Culturel des "3 Pierrots").

Avant de lui soumettre l'examen des délibérations inscrites à l'Ordre du Jour, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les deux Commissions Permanentes, réunies le 25 avril, ont élu leurs Rapporteurs Généraux :

- Monsieur Jean-Paul MORFOISSE a été élu rapporteur général de la commission des Finances et du Plan,
- Monsieur Philippe-Louis MIGEOT a été élu rapporteur général de la commission des Travaux.

Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL

1 COMITÉ DE LA CAISSE DES ÉCOLES - Élections de deux membres supplémentaires représentant le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal porte de 6 à 8 le nombre de représentants du Conseil Municipal et élit :

- **Monsieur E.P. ROCHICCIOLI** : Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.
- **Madame G. SIX**, Rapporteur de la Commission Extra-Municipale de l'Enseignement.

2 Z.A.C. FOUILLEUSE - Acquisition des lots dans les locaux commerciaux situés 7, avenue de Fouilleuse pour extension de la Halte-Garderie - Mini-Crèche et organisation d'activités socio-éducatives. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour la signature des actes.

Après que Madame F. OLIVIER ait justifié la nécessité d'étendre les locaux destinés à la petite enfance, et que Monsieur E.P. ROCHICCIOLI ait exposé l'intérêt de l'acquisition d'un local pour l'animation du quartier, les rapporteurs généraux font part de l'avis favorable donné par les deux commissions permanentes.

Par 34 voix et une abstention (M. THILLAUD), le Conseil Municipal décide l'acquisition pour :

- la **halte-garderie** d'un local de 127 m².
- l'**animation** d'un local de 85,5 m².

Le coût de l'acquisition, tous frais compris, s'élève à **658.000 francs**.

3 RÉNOVATION URBAINE DU CENTRE-VILLE
Enquête parcellaire - phases 2 et 3 de rénovation. Acquisition de propriétés sises : 25, rue Dailly, 17, rue de la Libération, 10, rue Gaston Latouche à Saint-Cloud.

Cette question est l'occasion, pour M. le Maire et M. JONKA de rappeler l'avancement de l'opération de rénovation-restauration du Centre-Ville, dont l'échéancier de réalisation a été modifié par délibération du 17 juin 1982.

L'objet de la délibération est d'autoriser l'acquisition de deux propriétés situées dans les phases 2 et 3 de rénovation qui comprennent la zone délimitée par la rue Gaston Latouche, la rue de la Libération et la rue Dailly. Ces deux phases, à la demande de l'aménageur, seront regroupées dans la réalisation.

A l'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal, après avoir entendu les deux rapporteurs des commissions permanentes, décide d'engager la procédure d'acquisition de deux propriétés.

- parcelle AH 140 d'une superficie de 1 064 m² appartenant aux Consorts de COYE et CASTELET.
- parcelle AH 115 d'une superficie de 741 m² appartenant à Monsieur et Madame MIALARET.

Le Conseil Municipal demande à M. le Commissaire de la République l'ouverture d'une enquête parcellaire.

4 Demande de subvention F.A.U. (Fonds d'Aménagement Urbain) pour la réalisation de voies et places piétonnières, dans la Zone de Restauration du Centre-Ville de Saint-Cloud, objet d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

5 Demande de subvention du Conseil Régional pour la réalisation de voies et places piétonnières dans la Zone de Restauration du Centre-Ville de Saint-Cloud, objet d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

L'objet de ces deux délibérations est de solliciter les subventions de l'État et de la Région Ile-de-France pour le financement des travaux d'aménagement du secteur piétonnier prévu au Centre-Ville.

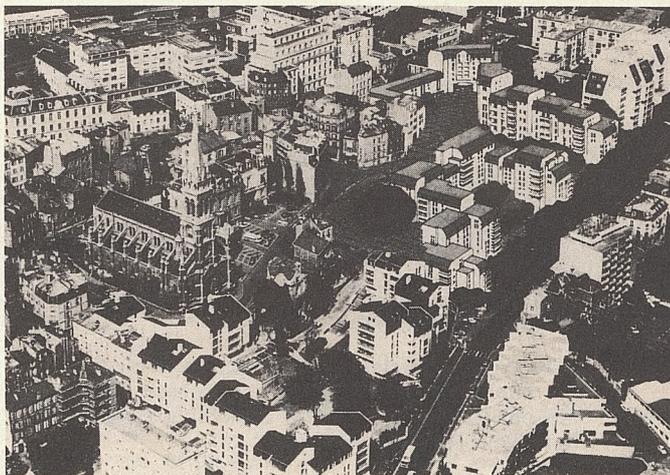
La Commission des Finances a émis un avis favorable.

Le rapporteur général de la Commission des Travaux, également favorable, a toutefois précisé que le fait de solliciter ces subventions n'engageait aucunement la ville à réaliser les travaux. Monsieur le Maire répondant à l'inquiétude de certains habitants ou commerçants du Centre, a affirmé que le secteur piétonnier ne serait aménagé qu'APRÈS réalisation des nouveaux parcs de stationnement et des voies nouvelles permettant de desservir le Centre-Ville.

Sous ces réserves, le Conseil Municipal a adopté ces deux délibérations A l'UNANIMITÉ.

6 Création d'une circonscription de Service Social. Signature d'une convention.

Le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, propose au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer une convention avec le Département des Hauts-de-Seine prévoyant la création d'une circonscription de Service Social couvrant le territoire de la Ville de Saint-Cloud.



Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL

Cette circonscription comprendra : 2 assistants sociaux rémunérés par le département des Hauts-de-Seine et 2 assistants sociaux de la Ville de Saint-Cloud. La coordination du service sera assurée par l'un des deux assistants sociaux de la Ville de Saint-Cloud qui deviendra " Chef de Circonscription de Service Social ". La convention prévoit également que la Ville mette à la disposition du service les locaux nécessaires et un secrétaire.

La Commission des Finances s'est prononcée favorablement à l'adoption de cette convention qui améliore le fonctionnement du service social sans pour autant occasionner de dépenses supplémentaires pour la ville.

Le Conseil Municipal autorise à l'UNANIMITÉ, le Maire à signer cette convention avec le Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

- 7 **Garantie communale complémentaire pour un emprunt de 84 300 F à contracter par la Société Anonyme d'H.L.M. " LE LOGEMENT FRANÇAIS " pour la réhabilitation de 10 logements locatifs aidés, 64, rue Royale à Saint-Cloud.**

- 8 **Garantie communale complémentaire pour un emprunt de 13 503 F à contracter par la Société Anonyme d'H.L.M. " LE LOGEMENT FRANÇAIS " pour la réhabilitation de 7 logements locatifs aidés, 28, rue Royale à Saint-Cloud.**

Après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal adopte, à l'UNANIMITÉ, ces deux délibérations.

La garantie communale est donc accordée au Logement Français pour deux emprunts complémentaires concernant des opérations de réhabilitation de logements au Centre-Ville, pour lesquels des emprunts ont déjà été garantis par la ville pour 2 293 500 francs et 1 436 600 francs.

A l'occasion de l'examen de ces questions, Monsieur JEHANNO, Maire-Adjoint chargé des Finances, a fait remarquer que le montant des annuités dues par la ville au titre de l'année 1983 et le montant des annuités dues pour les emprunts qu'elle a garantis, s'élèvent au total à 10 911 022 francs, soit 13,2 % seulement des recettes réelles de fonctionnement. Ce ratio d'endettement place la ville de Saint-Cloud en position très favorable par rapport aux villes de sa catégorie.

- 9 **Transfert de garantie d'emprunts — Construction de la Maison du Parc et de ses annexes.**

Des chambres de service pour le personnel hospitalier avaient été réalisées par l'Office Interdépartemental d'H.L.M. de la Région Parisienne. Les emprunts contractés en 1975 et 1979, avaient été garantis par la Ville pour un montant global de 1 793 400 francs. L'Office Interdépartemental ayant été dissous, son patrimoine a été réparti entre les offices départementaux d'H.L.M.

L'objet de la délibération, adoptée, à l'UNANIMITÉ, est de maintenir sa garantie au profit de l'Office Public Départemental d'H.L.M. des Hauts-de-Seine.

- 10 **Répartition des primes de technicité pour l'année 1982 — Tous travaux sauf assainissement.**

- 11 **Répartition des primes de technicité pour l'année 1982 — Assainissement**

Les cadres techniques communaux peuvent bénéficier annuellement d'une prime de technicité calculée sur le montant des travaux dont ils ont assuré l'étude et la surveillance.

Le montant global de la prime est calculé à raison de 1,42 % du montant des travaux exécutés.

Pour l'année 1982, le montant des travaux réalisés s'élève à : 10 336 812,66 francs pour la ville et 161 233,59 francs pour l'assainissement.

Le montant de la prime s'établit respectivement à 146 782,74 francs et 2 289,71 francs.

Le Conseil Municipal UNANIME, après avis favorable des rapporteurs généraux des commissions permanentes, adopte le tableau de répartition de ces indemnités.

- 12 **Transformation d'un emploi de rédacteur contractuel en un emploi de rédacteur principal contractuel.**

Cette transformation permet la promotion du responsable du service des sports dont les attributions sont étendues, en particulier à la coordination des " centres de loisirs ".

Les agents contractuels ne pouvant bénéficier d'aucun avancement, sauf décision expresse du Conseil, la commission des finances s'est prononcée favorablement et le Conseil Municipal vote cette délibération à l'UNANIMITÉ.

- 13 **Location d'un logement appartenant à la Ville au Commissaire Principal, le Chef de la Circonscription de Police de Saint-Cloud - Fixation du Loyer**

Le commissaire principal de police n'ayant pu être logé sur le contingent dont dispose la ville, le Maire et la Commission du Logement lui ont attribué un appartement dans l'immeuble communal situé 20, rue de Garches.

Il appartient au Conseil Municipal d'en fixer le loyer. Sur proposition du Maire et compte tenu de l'intérêt que représente, pour la population, la présence à Saint-Cloud du Chef de la circonscription de police, le Conseil Municipal, après avis de la Commission des Finances et du Plan, adopte à l'UNANIMITÉ un montant de loyer basé sur la moyenne des loyers des appartements F 5 des immeubles I.L.M. Ce loyer sera révisable au 1^{er} janvier de chaque année.

le carnet du bulletin

LEGION D'HONNEUR

Décret du 1^{er} avril 1983

- Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale chargé de la Santé
- *Officier* : Docteur Jean LAGRANGE
7, rue Pasteur
- **Ministère des Transports :**
- *Officier* : Monsieur François BURLIN
29 ter, Parc de Montretout
- **Ministère de l'Éducation Nationale :**
- *Chevalier* : Monsieur Alexandre PAPADOPOULOU
138, boulevard de la République
- Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Industrie et de la Recherche chargé de l'Énergie
- *Chevalier* : Monsieur Jean VIROLE
26, Parc de la Bérengère
- Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants
- *Officier* : Docteur Michel VALENTIN
52, rue de Garches

AUTRE DÉCORATION

- Par arrêté du Ministre de la Défense en date du 26 avril 1983

Attribution de la Médaille des évadés :

M. PUISEUX Denis
3, rue Feudon

LA MÉDAILLE DE LA VILLE DE SAINT-CLOUD a été remise à M. RAGUIN, Président de l'Association la " Tour Prend Garde " depuis 45 ans. Nous félicitons M. RAGUIN pour cette décoration et le remercions de la disponibilité dont il a toujours fait preuve à la tête de cette association.

Par arrêté du 20 janvier 1983 :

- Monsieur Marcel AMONT, domicilié à Saint-Cloud, a été nommé au grade de Chevalier des ARTS et des LETTRES.

état-civil

Du 2 mars au 11 mai 1983

NAISSANCES

DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Julie BISSON - Mohamed KEITA - Maxime LUSSON - Karima BOUMERFEGUE - Davy KONG LY - Marie-Annabelle MARTY - Angélique GENISSON - Chérzade OUARRAOUI - Christophe VIEIRA - Ricardo LAVAREDES - Christine MARQUES - Marie-Laure TOURNIER - Kathelyne CHAUVAC - Erwan JAUD - Simon PA-TOZ - Christophe GRONDIN - Christian GIRARD - Stève DONDAINE - Romain GARNIER - Jérôme AUTRAN - Christine PAUMIER - Arnaud BRET - Thomas NÉANT - Ludivine GUERANGER - Sébastien RAPOUD - Jonathan WYART - Antoine SCHRICKE - Julien CHAILLOT - Antoine PRIGENT - Cyril HASSON (1^{er} jumeau) - Raphaël HASSON (2^e jumeau) - Florence O'KELLY - Félicie LÉVÊQUE - Victoria LUCKING-WEBB - Marion AUBRY - Julie AN-TRÉMONT - Agathe EYRIOLLES - Eléonore PASCASSIO-COMTE - Anne-Charlotte LAVOLLÉ - Cindy VIENNE - Damien ROCHETTE de LEMPDES - Alexandra LE BOURDIEC - Nathalie PLAN - Eve-Marie SMITH - Alexandra RAGOT - Pierre-Henri GODEFROY - Gabriel TANDONNET - Camille ROSSO - Sébastien SENNEUR - Caroline RODRIGUEZ - Aurore DESCOMBES - Elodie GUAY - Pauline PUISAIS - Thibaud LACAUVE - Alexandra de VILLELONGUE (1^{re} jumelle) - Stéphanie de VILLELONGUE (2^e jumelle) - Coralie PLAZANET - Alex FRANEZ - Pierre CROUE - Milka TUIL - Stéphane MOUTOUCARPIN - Sébastien GUIMBARD - Claire de HAUT DE SIGY - Christophe de VILLENEUVE-ESCLAPON - Laurent FABRE - Benjamin THIRIAU (1^{er} jumeau) - Yann THIRIAU (2^e jumeau) - Anne BONO - Delphine BOURGEOIS (1^{re} jumelle) - Dorothee BOURGEOIS (2^e jumelle) - Elissa HENNEQUIN - Diane PICARD - Alexandre TRÉVILLOT - Victor DE ALMEIDA - Myriam ZAMMIT - Sylvain MAILLARD.

MARIAGES

René ELOY & Geneviève ZACCARIA - Jean-Luc BROQUERIE & Christine MALARD - Vincent CORSON & Diane ANDRAULT - François FAIVRE d'ARCIER & Caroline REYNAUD - Jacques DUPÂQUIER & Paulette CARVAILLO - Robert CLEMENTZ & Bernadette LEBRAT - Bernard TAGLIAFERRI & Chantal PERRET - Jean SAVARY & Liliane EZRAN - Celâl AKKUS & Elisabeth CLAUDE-GOUVERT - Michel WISNIAK & Mariel VAN der MEULEN - Arnaud de la CROIX de RAVIGNAN & Charlotte de BAYSER - Eric MEYER & Marie-Christine VEYSSIERE - Didier JEUSSET & Brigitte BEURNIER - Michel AUGOYARD & Cécile DARNAUD - Jérôme SCLAFER & Nicole ROSSELLIER - Eric MITCHELL & Catherine LARMANDE - Louis RAMIREZ & Annick DEL-PIN - André VO-LONTIER & Colette BELLI - Philippe LAMY & Catherine KIRZIN - Philippe BENÂTIER & Jocelyne SUIGNARD - Hervé PASGRIMAUD & Monique MAHAMEDISSU - Jean-Marc HÉRITIER & Susan KERBY.

DÉCÈS

Jean BEL - Pierre VIGNON - Daniel MATHIEU - Claire CRO-SNIER-LECONTE - Marguerite ACHALME ép. GENDRON - Pierre-Alain ROISIN - Albert PAROT - Jules BAROUSSE - Alexandre COLLET - Annonciata DONADA Vve GILBERT - Emile POMMIER - Théodore COULON - Jeanne DARCY ép. PAGEIX - Joséphine GOUX ép. DESCROIX - François CORBEL - Rosa DAHL ép. HE-REL - Jean-Marie CHASTEL - Marguerite SERRYB Vve LACROIX - Henriette MARCHAND Vve THEURIOT - Joseph DESPRÉS - Claude BOUSSY - Hélène DESMARCHELIER Vve MORVAN - Robert MAY - Pierre TOURAIS - Michel GARDE - Lucien BREITMAN - Jacqueline LUCÉ - Marie FONTAINE Vve BABINOT - Céline GRISEI Vve GRAND - Rollande CAILLAUD Vve VERBÈKE - Amélie LEPEUVE Vve FARINEAU - Georges MONNERET - Marie ROUCHON ép. GRISEI - Lucie LESPERUT Vve MONGIN - Florence BRYs Vve GUELTON - Paulette NÉGRIER - Aline PIOCH - Thérézine FREU Vve BONGE - Bogdan ILINSKI - Dieudonné VIAUD - François PIOT - André RIBÈRE - Aurore BLOC ép. FE-DERSPIEL - Louise-Marie LE ROUX - Léa CHEMIN ép. MÉRY - Marguerite BOUTEILLIÉ - Pierre DONART - Thérèse BERNAL Vve HIRSCH - Joseph HERBRICH - Anne-Marie BOULLINIER ép. SACEPE - Madeleine EDON ép. HOFFMANN - Jeanne LACAZE Vve MASSART - Henriette SMEERS Vve JANSSEN - Jeanne GI-RAUD Vve BATTARD - Belzyre BOULLIE Vve GILBERT - Kada ARABI - Jean LONGUETEAU - Xavier WARIN - Jacques de VER-GNES - Maria BARROCO Vve MOREAU - Thi TRAN ép. BI-GOTTE - Lucienne PAUTET ép. LEBOSSE - Marguerite VARINOT - Robert GUYOT.



- Bain de vapeur
- Amincissement
- Raffermissment
- U.V.A.
- Visage et corps
- Traitements rejuvénisants
- Automusculation du visage
- Produits de beauté et de maquillage
- Yoga - Respiration - Détente
- Bio-harmonie : épanouissement du corps en musique

institut maine

78, bld de la république
92210 saint-cloud



LE CRÉDIT MUTUEL VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans

"la tonnelle"



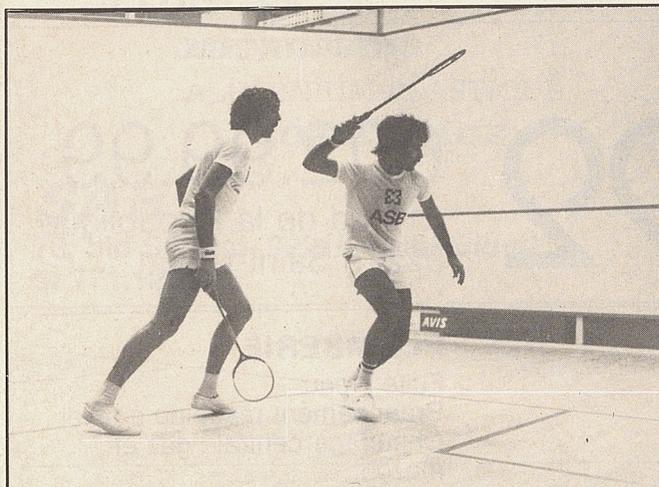
**OUVERTURE D'UNE CAVE
DE VINS FINS
ALCOOLS
CHAMPAGNES
SPIRITUEUX
ET D'UN RAYON
DE PRODUITS**

HÉDIARD

*Livraisons gratuites
et cadeaux d'entreprises*

**51 bis, rue du Val-d'Or, Saint-Cloud
tél. 771.28.48**

PRÈS DE LA PHARMACIE - PARKING A 20 MÈTRES



602.14.12

**LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD
VOUS OFFRE :**

**6 courts climatisés
2 saunas - 2 solariums
bar - restaurant
boutique - club hi-fi**

**Galerie marchande
des Bureaux de la Colline
Saint-Cloud**

STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations
(effectuées sur place)

*spécialiste montres quartz, radios-réveils,
pendules anciennes,...*

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod
92210 Saint-Cloud



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

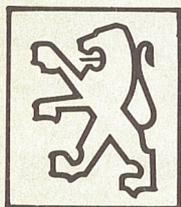
VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE

C. DELAUNE

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD
771.75.21



PEUGEOT

TALBOT

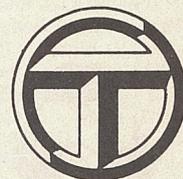
VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct

Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques



SAINT-CLOUD AUTOMOBILES

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



DC 92

602.99.99

210 bd de la République
92210 Saint-Cloud

SERRURERIE

Clés tous modèles
Blindage de portes
Grille de protection
Volet métallique
Porte de cave en fer
Ouverture de porte
Pose de toutes serrures :
Fichet - Muel - Pollux - Picard
Coffre-fort

ELECTRICITÉ

Interphone immeuble et pavillon
Gâche électrique
Digi-clés
Petit dépannage

PLOMBERIE

Fuite d'eau
Branchement machine à laver
Chauffage central : gaz et mazout.

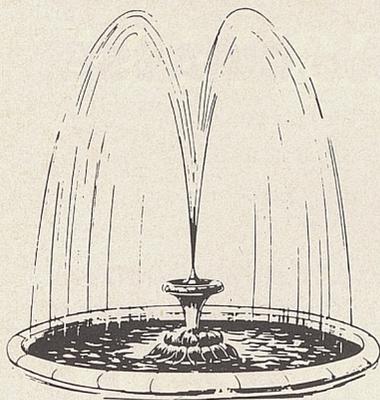
ALARME

Appartement - Pavillon
Magasin - Voiture
Centrale multizones
Barrière infra-rouge
Contacteurs de chocs
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

le restaurant de **la grande gerbe**

parc de Saint-Cloud
vous propose sa nouvelle formule



Déjeuners
tous les jours

Diners
19 heures
à 23 heures

☎ 602.24.20-602.27.41
fermeture le mardi

tout à volonté

buffet géant de hors-d'œuvre
choix de fromages et desserts
vins rouges, blancs, rosés
café

Au choix : un plat de poissons
ou un plat de viande garnie
(sélection de 10 plats chauds)

120 F tout compris
60 F enfants maxi 7 ans

location de bicyclettes et patins à roulettes de randonnées

VERANDAS

CLOISONS

MENUISERIE

ALUMINIUM-PLASTIQUE

SURVITRAGE

SAB

73, bld Sénard, 92210 Saint-Cloud
☎ 771.12.12

La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES

JUMELLES - LOUPES
BAROMÈTRES

Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49



" LE FLORIAN "
Une table de qualité
à SAINT-CLOUD
14, rue de l'Eglise
771.29.90
Ouvert tous les jours
sauf samedi midi

AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilettage

Accessoires pour chiens

Toilettes soignées

18, avenue Bernard-Palissy,
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.33.93

8 h 30 - 13 h / 14 h - 19 h

Modernisez votre chauffage
plus de confort - moins de gaspillage

Entreprise CIRASSE

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49

Renseignez-vous sur :

- le Système Z MULTIÉNERGIE-ACOVA
- les nouveaux radiateurs indépendants

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

☎ 741.29.72

82, bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

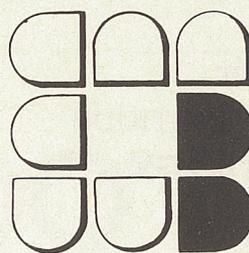
s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec



PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENTS
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS

BALAC s. a.

92 SAINT-CLOUD

138, rue Tahère

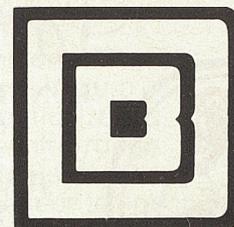
771 83.42 - 771 82.84

BANQUE

de BAECQUE BEAU

votre Banque Privée

à SAINT-CLOUD



4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

FLEURISTE

Yves Martin

Yves Martin

2, rue Dailly - 602.03.95

Livraisons assurées par nos soins
ainsi que tous travaux
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.

magasin ouvert
7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

SERVICE INTERFLORA

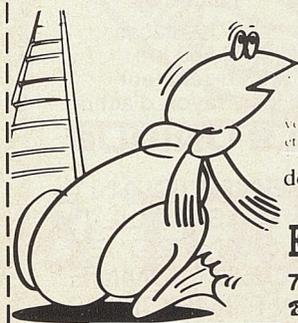


STORES
FERMETURES
ISOLATION
VERANDA

- Banne
- Projection à l'italienne
- Persienne. Jalousie
- Volet roulant
- Porte de garage
- Survitrage
- Double vitrage
- Joints de calfeutrement

G.A.I.F. 2, rue Sevin-Vincent
92210 Saint-Cloud ☎ **771.10.81**

CET HIVER,
ÉCONOMISEZ 70% DE FUEL.



Quoi, quoi, quoi?

Oui, avec Perche i, vous économisez 70% de fuel, vous avez toujours un chauffage de rechange et vous avez droit à une subvention EDF de 3000 F.

demandez la brochure Perche i, à :

Entreprise CIRASSE

72, rue Royale
☎ 602.41.49

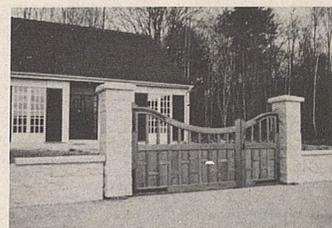


P.E.R.C.H.E. i : UNE POMPE A CHALEUR POUR SOULAGER VOTRE CHAUDIÈRE.

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUE - LATTES

MOULURES et TASSEAUX

Quincaillerie BRICARD

Produits pour isolation - Survitrage

MENUISERIE INDUSTRIELLE

Châssis de toiture

DÉPOSITAIRE « KAZED »

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE
 ADDUCTION D'EAU & GAZ
 CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE
 VENTILATION • AIR COMPRIMÉ • INSTALLATIONS
 PARTICULIÈRES & INDUSTRIELLES TOUTES IMPORTANCES
 SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

(FONDÉE EN 1937)

Sté RAMOS & Cie

9, avenue de Longchamp

771.11.34

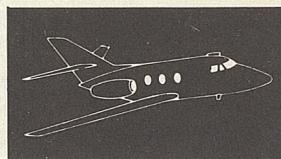
37, avenue Bernard-Palissy

771.18.36

92210 SAINT-CLOUD



AVIONS MARCEL DASSAULT

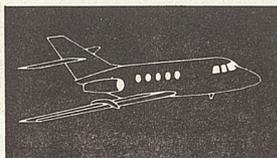


Falcon 10

6/7 places
3.500 km

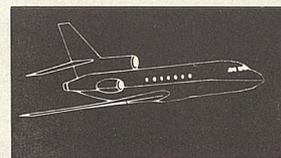
Performances brillantes
vitesse - économie

BREGUET AVIATION



Falcon 20

8/10 places
2.800 km
Vendu à
450 exemplaires



Falcon 50

10/12 places
6.500 km
Tri-réacteur
à long rayon d'action

LES MYSTÈRE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BÉNÉFICIAIRE DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUÉS COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RÉCENTS, ILS SE SONT IMPOSÉS AUPRÈS DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIÉTÉS.

Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

Maçonnerie • Béton armé

10, rue du Camp-Canadien
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

PEINTURE • DECORATION

Papiers peints *Tissus collés*

D. PERRIER

13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD 602.23.85

MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE • PAPETERIE

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ 602.04.12



paul dahl

paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45

ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

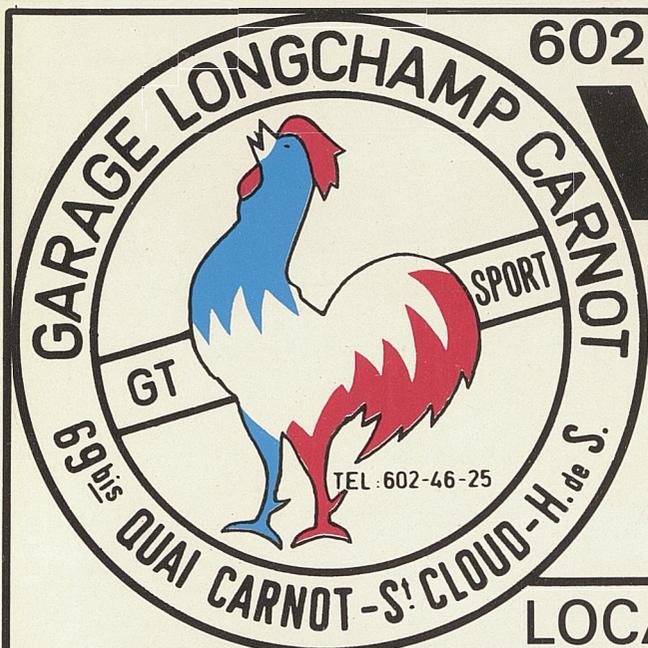
17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

la sécurité d'un grand nom

GRUNDIG



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

VOLVO

LANCIA

AUTOBIANCHI

LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

& TOUTES AUTRES MARQUES :

